

Ar Vran

Revue d'ornithologie bretonne



Septembre 2009

Numéro 20-1

Ar Vran

Ar Vran est une publication semestrielle du
Groupe Ornithologique Breton

Groupe Ornithologique Breton
- BP 42 -
56110 GOURIN
www.gob.fr

CONSIGNES AUX AUTEURS

Ar Vran publie des notes, des brèves et des articles originaux concernant l'avifaune sauvage des cinq départements bretons.

Les auteurs transmettront leur article ou note sur support informatique sous forme de fichier *Word*.

L'ensemble des documents (articles, notes, photos, dessins et cartes) sera soumis à un comité de relecture qui se réserve le droit de les accepter ou de les refuser.

Le comité pourra être amené à modifier les documents qui lui sont transmis dans le but de rendre homogène la présentation de la revue.

Dans tous les cas, les auteurs d'articles ou de notes conservent l'entière responsabilité des propos qu'ils ont émis ; leurs noms et adresses figurent en fin de document.

Adresse d'envoi des documents

Thierry Quelennec
9 rue d'Alsace 29290 SAINT-RENAN
croac29@wanadoo.fr

Comité de relecture

Guillaume Géлинаud
Bernard Iliou
Patrick Philippon

Photo de couverture : bécasseau sanderling *Calidris alba* (Fouesnant - Finistère, mai 2008). J. Le Baill

ISSN 0180-3875

Groupe Ornithologique Breton

Bulletin d'adhésion - abonnement 2009

Bulletin à renvoyer, accompagné du règlement, à :

GOB - BP 42 - 56110 GOURIN

nom :		prénom :	
adresse :			
code postal :		ville :	
pays :		téléphone :	
email :			

formule choisie :

formule	description	tarif normal	tarif réduit	montant
1	ADHESION + Bulletin de liaison papier	15,00	7,50	
2	ADHESION + Bulletin de liaison par email	9,00	4,50	
3	Revue AR VRAN papier (+ ligne 1 ou 2)	17,00	8,50	
4	Revue AR VRAN par email (+ ligne 1 ou 2)	10,00	5,00	
5	Revue AR VRAN 56 papier (+ ligne 1 ou 2)	7,00	3,50	
6	Revue AR VRAN 56 par email (+ ligne 1 ou 2)	4,00	2,00	
7	Revue AR VRAN papier sans adhésion	34,00	17,00	
8	Revue AR VRAN par email sans adhésion	20,00	10,00	
	TOTAL :			

Tarifs réduits : ces tarifs sont réservés aux étudiants, demandeurs d'emploi et personnes bénéficiant du R.M.I.

Je réserve l'usage de mes coordonnées aux membres du conseil d'administration du GOB et aux adhérents chargés de l'envoi des publications.

Date :

Signature :

Ar Vran

VOLUME 20 - 1, Août 2009

SOMMAIRE

0136	MAUVIEUX Sébastien -	Un site ornithologique remarquable en Bretagne : la baie de Goulven (partie 1)	2 - 11
0137	BEAUFILS Matthieu -	La fauvette pitchou <i>Sylvia undata</i> dans les landes de Cojoux. Discussion sur sa répartition dans l'est du massif armoricain	12 - 32
0138	LE BAILL Jacques, NEDELEC Sébastien -	Bécasseau sanderling <i>Calidris alba</i> : origine et destination des oiseaux observés à Moustierlin	33 - 38
0139	BOZEC René -	Suivi des faucons pèlerins <i>Falco peregrinus</i> en hivernage dans le port de Lorient	39 - 43
0140	MAOUT Jacques -	Les faits ornithologiques marquant en Bretagne au cours de l'année 2008	44 - 56
0141	CLEC'H Didier -	Tentative d'évaluation de la population de chouette hulotte <i>Strix aluco</i> de la forêt du Cranou, Finistère	57 - 60
- Brèves -			
0142	LE COZ Françoise, DELATOUCHE Anne-Marie & Pierre -	Quand une sitelle torchepot <i>Sitta europaea</i> joue les troubles-fêtes chez les pics noirs <i>Dryocopus martius</i>	
0143	LEON Pierre -	Une observation rare : un fou de Bassan <i>Morus bassanus</i> dans les terres	
0144	QUELENNEC Thierry -	Afflux de goélands arctiques : de mieux en mieux !	
0145	SOURDRILLE Kévin -	Geai des chênes <i>Garrulus glandarius</i> : un imitateur trompé par un autre	

Editorial

Avec ce numéro, nous entamons la seconde année de la revue Ar Vran nouvelle formule. Comme vous le verrez, nous inaugurons un « Tro Breizh ornithologique », auquel nous réfléchissons depuis longtemps. La revue, c'est aussi cela : faire connaître aux bretons et aux visiteurs les sites remarquables de la région. Il fallait bien un premier site. Il s'agit de Guissény / Goulven, certes pour son intérêt ornithologique mais aussi parce que nous participons aux études commandées par les acteurs de ce site Natura 2000.

Ce n'est qu'un début : nous espérons la présentation d'autres sites remarquables, en particulier des autres départements bretons, pour les prochaines revues.

Apporter aux observateurs et aux rédacteurs la reconnaissance de leur perspicacité à traiter et fournir leurs données à une association reconnue, améliorer la connaissance ornithologique des espèces et des sites, porter une vue synthétique des événements ornithologiques sur une période donnée, présenter un résumé des faits marquants de l'année, diversifier les familles traitées, telle est pleinement à la philosophie de la revue.

Vous comprendrez aisément que de tels articles nécessitent un temps important de relecture, d'allers et retours, de discussion avec les rédacteurs. Ce numéro est donc en retard sur le planning prévu et nous nous en excusons auprès de vous tous.

Par votre dynamisme, cette revue vit ; soyez en remerciés.

Bonne lecture.

Patrick Phillipon
président du G.O.B.

Thierry Quelennec
responsable de la revue

UN SITE ORNITHOLOGIQUE REMARQUABLE EN BRETAGNE : LA BAIE DE GOULVEN (partie 1)

Sébastien Mauvieux

La baie de Goulven est une vaste baie très plate, d'une superficie d'environ 2300 hectares, essentiellement sablo-vaseuse, avec quelques îlots rocheux disséminés ici et là. Elle se situe dans le Finistère nord, bordée par les communes de Brignogan, Plounéour-Trez, Goulven, Plounévez-Lochrist et Plouescat.

La baie de Goulven s'étend depuis la pointe de Beg ar Scaf / Brignogan à l'ouest, jusqu'à Porz-Guen / Plouescat à l'est, et comprend deux entités géographiques, l'anse de Goulven et l'anse de Kernic.

Des prés-salés ou herbus complètent ce paysage, dans le fond des anses de Goulven et de Kernic. La plage et les dunes de Kéremma relient les deux anses.

Dans le fond de l'anse de Goulven se trouve un étang à marée, bordé d'une roselière, au-delà de laquelle s'étendent

des prairies humides, le long de la rivière la Flèche.

Cette zone humide est l'une des plus vastes du nord-Finistère et elle accueille durant les périodes de migration et l'hiver un nombre très important de limicoles et de canards, avec des effectifs d'importance internationale et nationale pour certaines espèces (soit 1% des populations internationales et nationale).

La baie de Goulven est depuis longtemps inventoriée comme ZICO (Zone d'Intérêt Communautaire pour les Oiseaux), et a été depuis peu classée dans son intégralité comme ZPS (Zone de protection Spéciale, en vert sur la carte 1). Le site est aussi classé en ZSC (Zone Spéciale de Conservation) au titre de la directive Habitat-Faune-Flore. Le document d'objectif de ce site Natura

2000 n'a pas été élaboré à ce jour. L'anse de Goulven est en réserve de chasse maritime, exceptée la partie étang et marais en amont de la Digue de

Goulven, tandis que l'anse de Kernic est autorisée à la chasse. Les dunes de Kéremma sont la propriété du Conservatoire du Littoral.

carte 1 : plan de situation de la baie de Goulven et matérialisation de la ZPS (en hachuré)



LES MEILLEURS SITES D'OBSERVATION DES OISEAUX

carte 2 : localisation des principaux sites d'observation des oiseaux (les numéros se reportent aux titres des chapitres)

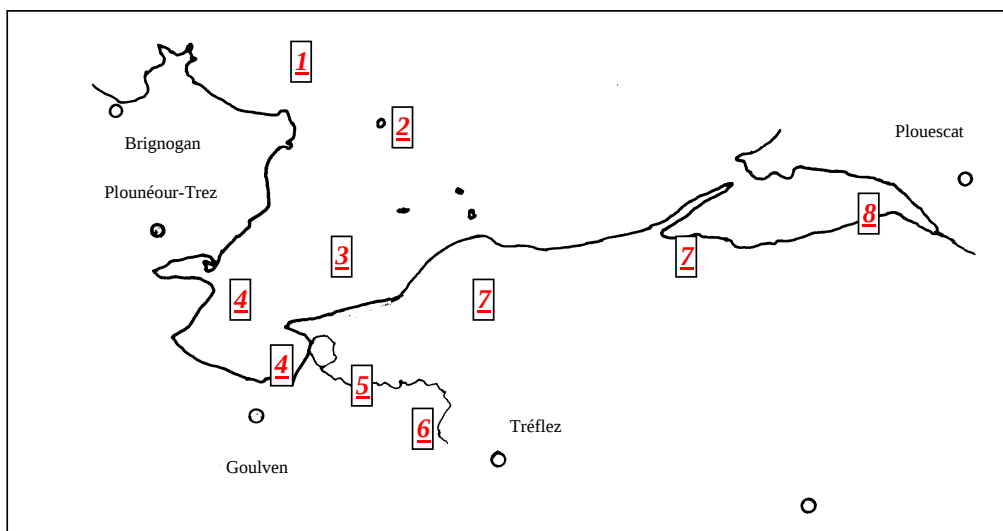




photo 1 : on retrouve sur la photographie les sites du schéma, avec entre-autres les herbues au premier plan, la digue sur la droite et la pointe de Beg ar Scaff au fond à gauche (baie de Goulven - Finistère, décembre 2008). E. Cozic

La plage du Lividic et la pointe de Beg ar Scaff (1)

La plage du Lividic est une zone sablo-rocheuse terminée à l'ouest par la pointe de Beg ar Scaff, petite zone dunaire avec un estran rocheux.

Ce secteur est le meilleur site de la baie pour observer en hiver le bécasseau violet *Calidris maritima*, tandis que sur les tas d'algues en décomposition de la plage, il faudra chercher le pipit spioncelle *Anthus spinoletta*, de passage et hivernant régulier, accompagné du rougequeue noir *Phoenicurus ochruros*, du traquet motteux *Oenanthe oenanthe* et autres passereaux migrants ou hivernants.

L'estran est quant à lui utilisé par de nombreux limicoles, dont des effectifs importants de bécasseaux sanderlings *Calidris alba*, quelques bernaches

cravants *Branta bernicla* et des ardéidés.

De la pointe de Beg ar Scaff, on peut observer le flux des oiseaux marins passant, plus ou moins proches de la côte suivant l'orientation du vent, tels que les fous de Bassan *Morus bassanus*, sternes, puffins, labbes, alcidés, mouettes tridactyles *Rissa tridactyla*, océanites..., mais l'on préfère le site tout proche du sémaphore de Brignogan, mieux abrité. Le phoque gris *Halichoerus grypus* est aussi observé régulièrement sur le secteur.

La pointe de Beg ar Groaz et l'îlot de Goueltoc (2)

C'est de cette pointe, à marée montante ou haute, qu'il faut chercher les différentes espèces de grèbes dont l'esclavon *Podiceps auritus* et de

plongeurs, notamment l'imbrin *Gavia immer*, hivernants réguliers sur la zone. Le harle huppé *Mergus serrator* est lui aussi régulièrement visible sur le secteur.

Autour de l'îlot de Goueltoc hiverne la quasi totalité des canards colverts *Anas platyrhynchos* de la baie, ils rejoignent ce site en mer dès l'ouverture de la chasse. Quelques canards siffleurs *Anas penelope*, pilets *Anas acuta* et sarcelles d'hiver *Anas crecca* se joignent aux colverts et plus rarement quelques souchets *Anas clypeata* et chipeaux *Anas strepera*.

L'îlot de Goueltoc sert régulièrement de reposoir de marée haute, mais aussi de dortoir pour les spatules blanches *Platalea leucorodia* qui fréquentent la baie. Il sert aussi de reposoir pour le héron cendré *Ardea cinerea* et les 2 espèces de cormorans.

La plage du centre de voile (3)

Ce secteur est la principale zone de reposoir des barges rousses, pluviers argentés, bécasseaux, gravelots et tournepierres lors des coefficients de marée inférieurs à 75, lorsque que les dérangements ne sont pas trop importants.

Elle sert aussi de zone de repli temporaire pour de nombreuses espèces lors de la marée montante et descendante, lors des coefficients de marée supérieurs à 75. Des regroupements importants de pluviers dorés *Pluvialis apricaria* sont également

visibles en hiver sur ce secteur, à marée basse.

Des stationnements de sternes sont réguliers, lors de la migration postnuptiale.

L'anse de Kerguelen, Tréguier et les herbus (4)

C'est le secteur qui concentre les plus grands effectifs et le plus d'espèces à marée haute, lors des coefficients supérieurs à 75.

L'anse de Kerguelen, située dans le prolongement des dunes de la plage du centre de voile, est la zone privilégiée des regroupements de marée haute des aigrettes garzettes *Egretta garzetta*, auxquelles se joignent régulièrement les spatules blanches. Les arbres du fond de l'anse accueillent d'ailleurs un dortoir d'ardéidés.



photo 2 : La spatule blanche est observable dans la baie quasiment toute l'année (baie de Goulven - Finistère, mai 2003). S. Mauvieux

Quelques dizaines de chevaliers, courlis, tadornes... s'y regroupent aussi à marée haute.

Pour observer les plus grands groupes de limicoles, il faut se positionner sur le petit parking de Tréguéiller ; les barges rousses *Limosa lapponica*, pluviers argentés *Pluvialis squatarola*, bécasseaux, gravelots, tournepierres, bernaches... viennent se regrouper le long du cordon dunaire, tant que la marée n'est pas trop haute. Les oiseaux sont assez proches de l'observateur et permettent de très belles observations, en restant toutefois discret.

Les sternes et quelques guifettes noires *Chlidonias niger* y stationnent aussi lors de la migration postnuptiale, et le balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus* vient y pêcher assez régulièrement lors des migrations. Les herbues, quand à eux, concentrent plutôt les courlis, chevaliers, bernaches et anatidés.

Dès que la marée est haute et le coefficient supérieur à 90, on privilégiera les observations depuis le chemin de l'ancienne voie de chemin de fer, qui longe les herbues dans sa partie sud-ouest entre le lieu-dit Ker Izel et le fond de l'anse de Goulven, les oiseaux se concentrant alors plutôt sur ce secteur.

La migration postnuptiale est le moment privilégié pour rechercher sur ces différentes zones quelques espèces occasionnelles ou rares tels que bécasseaux tachetés *Calidris melanotos*, de Temminck *Calidris*

temminckii ou à cou roux *Calidris ruficollis*, pluvier guignard *Charadrius morinellus* ou bronzé *Pluvialis dominica*, cigogne noire *Ciconia nigra*, sterne caspienne *Sterna caspia*, marouette ponctuée *Porzana porzana*...

A marée basse, les herbues servent de zone de repos pour de nombreuses bécassines des marais *Gallinago gallinago* et quelques bécassines sourdes *Lymnocyptes minimus*.

La spatule blanche y stationne aussi régulièrement, en compagnie des aigrettes et autres ardéidés. Le canard colvert s'y regroupe en été, s'en servant comme zone de mue.

A l'automne et en hiver, le faucon pèlerin *Falco peregrinus* s'en sert comme zone de chasse et de reposoir, tandis que le faucon émerillon *Falco columbarius* vient y chasser régulièrement quelques passereaux.

En période de nidification, il faudra rechercher les bergeronnettes printanières *Motacilla flava*, devenues rarissimes, et les gravelots à collier interrompu *Charadrius alexandrinus*, qui nichaient pourtant assez régulièrement auparavant. Le busard des roseaux *Circus aeruginosus* niche aussi depuis quelques années dans une des roselières.

C'est dans ce secteur qu'avait été trouvé en 1976 une ponte de bécasseau variable *Calidris alpina*...



photo 3 : La cigogne noire est devenue une "rareté" annuelle, en fin d'été (baie de Goulven - Finistère, août 2006). S. Mauvieux

La digue, la roselière et l'étang de Goulven (5)

Cette zone est constituée de milieux variés, permettant d'observer tout au long de l'année une belle diversité d'espèces. Le chemin de la digue qui domine la zone rend plus aisée l'observation.

Le côté baie est constitué à marée basse d'une zone sablo-vaseuse où viennent se nourrir de nombreux limicoles, avec en hiver des stationnements importants de bécassines des marais, vanneaux huppés *Vanellus vanellus* et de pluviers dorés.

Au niveau de l'écluse, le long du déversoir de la rivière la Flèche, se regroupe à marée basse une partie des chevaliers gambettes *Tringa totanus*, aboyeurs *Tringa nebularia*, arlequins *Tringa erythropus* et quelques bécasseaux ; les barges à queue noire *Limosa limosa* et les combattants variés *Philomachus pugnax* s'y rassemblent

aussi, mais plutôt en fin d'après midi, au retour de leurs gagnages dans les terres.

En hiver, toujours le long du déversoir de la rivière la Flèche, se concentre une grosse partie des anatidés de la baie, dont les canards pilets, sarcelles d'hiver, canards siffleurs et quelques canards chipeaux et souchets.

Le côté roselière est plus propice à l'observation des passereaux paludicoles, avec la présence en hiver de quelques panures à moustaches *Panurus biarmicus*. Le butor étoilé *Botaurus stellaris* fréquente plus rarement la roselière. Le râle d'eau *Rallus aquaticus*, le bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus*, le phragmite des joncs *Acrocephalus schoenobaenus*, la rousserolle effarvate *Acrocephalus scirpaceus* et la bouscarle de Cetti *Cettia cettia*, entre autres, y nichent. En migration postnuptiale, le rare phragmite aquatique *Acrocephalus paludicola* semble y transiter annuellement. La Rémiz penduline *Remiz pendulinus* y a déjà été notée.

La partie comprenant l'étang est chassée, de ce fait elle est peu intéressante. Le grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis*, la foulque macroule *Fulica atra*, le cygne tuberculé *Cygnus olor* et le canard colvert y sont nicheurs. Le balbuzard y a été vu, à plusieurs reprises, en pêche à l'automne.

Un phénomène moins connu est le passage ininterrompu certaines journées d'automne, de milliers, voire parfois de dizaines de milliers de passereaux par jour. Ils migrent par vent de sud-ouest à sud-est au dessus de la digue et des terres environnantes, sur un front plus ou moins large suivant la force du vent. Ce sont donc des milliers de pinsons des arbres *Fringilla coelebs*, étourneaux sansonnets *Sturnus vulgaris*, accompagnés de plusieurs dizaines à centaines de pipits farlouses *Anthus pratensis*, tarins des aulnes *Carduelis spinus*, pinsons du nord *Fringilla montifringilla*, alouettes des champs *Alauda arvensis*, grives musiciennes *Turdus philomelos* et mauvis *Turdus iliacos*... qui peuvent être ainsi notés en migration active. Certaines années, lors d'afflux d'oiseaux nordiques se joignent à ces troupes des bec-croisés des sapins *Loxia curvirostra*, des grosbecs casse-noyaux *Coccothraustes coccothraustes*, des mésanges noires *Parus ater*...

Les buissons et les haies bordant le secteur de la digue sont aussi intéressants à prospecter en migration postnuptiale, car des passereaux migrants transahariens y sont régulièrement notés, tels que le torcol fourmilier *Jynx torquilla*, les gobemouches gris *Muscicapa striata* et noir *Ficedula hypoleuca*, le tarier des prés *Saxicola rubetra*, le pouillot fitis *Phylloscopus trochilus*... ainsi que le stationnement de passereaux nordiques ou sibériens plus tard en automne,

comme les roitelets huppés *Regulus regulus* ou triples bandeaux *Regulus ignicapillus*, pouillots véloces *Phylloscopus collybita* de type sibérien ou le plus rare pouillot à grands sourcils *Phylloscopus inornatus*.

Les prairies humides de la Flèche (6)

Cette zone qui se situe dans le prolongement de la roselière de la digue, le long de la rivière de la Flèche, est accessible en suivant l'axe routier Goulven-Plouescat, et en tournant vers le lieu-dit La Palud (sans issue). Le milieu est constitué de prairies humides fauchées et/ou pâturées. Ces milieux humides ouverts servent de gagnage pour quelques espèces de limicoles, dont en automne et en hiver de beaux regroupements de combattants variés *Philomachus pugnax*, barges à queue noire, bécassines des marais, courlis corlieux *Numenius phaeopus*, courlis cendrés *Numenius arquata*, vanneaux huppés, pluviers dorés...

C'est sur ces prairies qu'ont été notées plusieurs espèces d'oies, dont l'oie cendrée *Anser anser*, l'oie rieuse *Anser albifrons*, l'oie des moissons *Anser fabalis* et la bernache nonnette *Branta leucopsis*, certaines ayant même hiverné.

Le cygne chanteur *Cygnus cygnus* a également hiverné plusieurs fois, toujours en compagnie de cygnes tuberculés.



photo 4 : Le cygne chanteur est d'observation quasi-annuelle en baie de Goulven (baie de Goulven - Finistère, août 2006). S. Mauvieux

Quelques couples de vanneaux huppés tentent de nicher chaque année sur le secteur, mais le taux de réussite reste très faible.

Dès la fin de l'été, il faut chercher les hérons gardeboeufs *Bubulcus ibis* picorant les insectes parmi les vaches, tandis que le héron pourpré *Ardea purpurea* (juvénile) est parfois visible, en dispersion postnuptiale, chassant le long des fossés.

La plage et les dunes de Kéremma (7)

Ce vaste cordon dunaire de plus de 6 km de longueur, propriété du Conservatoire du Littoral, est constitué d'une végétation typique de ces milieux, à savoir d'oyat dans la partie proche du littoral, de pelouses rases en arrière dune. Des plantations de saules et résineux ont été réalisées en périphérie. Des zones buissonneuses permettent à de nombreux passereaux de nicher, dont quelques couples de fauvettes

pitchou *Sylvia undata* et grisettes *Sylvia communis*.

Une de ces zones buissonneuses intéressante se situe dans le prolongement de l'étang de Goulven, et y sont observés chaque fin d'été, en migration postnuptiale, le torcol fourmilier, le tarier des prés, le pouillot fitis,... La huppe fasciée *Upupa epops* et le loriot d'Europe *Oriolus oriolus* ont également été notés sur le secteur.

Le long des plages s'observent à marée montante les différentes espèces de limicoles, ainsi que les bernaches cravants en hiver. Les pointes de Penn ar C'hleuz et de Ty an Aot, zones de prolongements sableux situé aux deux extrémités du cordon dunaire sont intéressantes pour le stationnement de passereaux à l'automne, dont régulièrement le bruant des neiges *Plectrophenax nivalis* et le bruant proyer *Miliaria calandra*, plus rarement le bruant lapon *Calcarius lapponicus*, qui trouvent là quelques graines à glaner. Le gravelot à collier interrompu tente d'y nicher de temps à autre, lorsqu'il n'est pas trop dérangé par les nombreux promeneurs...

Les îlots rocheux de Méan Mélen et de Roc'h Vran, situés près de la chapelle St Gouévroc en Tréfléz, servent de reposoir de marée haute pour un certain nombres de limicoles, dont une grosse partie de la population d'huîtres pies *Haematopus ostralegus* présents dans la baie, ainsi que plusieurs dizaines à centaines de pluviers argentés, courlis

cendrés, barges rousses, chevaliers gambettes, bécasseaux et grands gravelots. Le grand rocher de Méan Mélen sert aussi régulièrement de reposoir pour le faucon pèlerin, tandis que le goéland argenté *Larus argentatus* s'y reproduit au printemps



photo 5 : Le pluvier argenté est visible tout le long du littoral de la baie (baie de Goulven - Finistère, décembre 2003). S. Mauvieux

En mer, le long de la grande plage de Kéremma, il faut chercher en hiver le plongeon imbrin, les grèbes esclavons, à cou noir *Podiceps nigricollis* et huppés *Podiceps cristatus*. Le phoque gris s'y observe également de temps à autre.

De nombreux traquets motteux stationnent sur la dune lors des migrations, mais l'espèce n'est plus notée comme nicheuse, tandis que 1 ou 2 mâles chanteurs de bruant proyer se cantonnent irrégulièrement au printemps dans le secteur d'Odé Vraz. L'hirondelle de rivage *Riparia riparia*, quant à elle niche en colonies parfois importantes le long des falaises dunaires, remodelées chaque hiver à la faveur des coups de vents.

La partie arrière dunaire boisée accueille depuis quelques années, plusieurs mâles chanteurs d'engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus* et également un dortoir d'aigrettes garzettes et de hérons gardeboeufs en hiver.

L'anse de Kernic (8)

L'anse de Kernic est une petite réplique de l'anse de Goulven, avec une grosse partie sablo-vaseuse dans la partie centrale et des zones d'herbus en périphérie, deux ruisseaux la traversant de part et d'autre. Il existe de nombreux échanges d'oiseaux entre l'anse de Goulven et celle du Kernic, certains utilisant indépendamment l'une ou l'autre des anses à marée haute, ce qui démontre bien que l'ensemble fonctionne comme une seule et même entité ornithologique, nommée Baie de Goulven.

Cette anse est intéressante pour ses rassemblements importants de bécasseaux variables, bécasseaux sanderlings, et de grands gravelots *Charadrius hiaticula*, avec notamment quelques hivernants réguliers de gravelots à collier interrompu et de bécasseaux minutes *Calidris minuta*.

Cette anse étant chassée, les anatidés et les grands limicoles (courlis cendré, barge rousse, huîtrier pie) y stationnent peu. Seul le tadorne de Belon *Tadorna tadorna* et la bernache cravant, espèces protégées, s'y rassemblent en nombre important. De même, le courlis corlieu

stationne en assez grand nombre aux deux passages.



photo 6 : Des effectifs élevés de courlis corlieux stationnent en baie lors des deux passages (baie de Goulven - Finistère, avril 2009). S. Mauvieux

L'anse de Kernic est aussi réputée pour ses rassemblements de milliers de laridés en pré-dortoir, le goéland à bec cerclé *Larus delawarensis* y est d'ailleurs observé chaque hiver depuis quelques années.

Si les dérangements ne sont pas trop importants, des milliers de vanneaux huppés et de pluviers dorés stationnent sur le sable à marée basse, avant de regagner les terres à marée montante. Des échanges importants, en fonction des dérangements se font d'ailleurs entre les anses de Goulven et de Kernic.

CONCLUSION

La baie de Goulven montre un intérêt tout particulier quant à sa situation géographique et à la diversité de ses habitats. Cela en fait un des sites ornithologiques les plus réputés de Bretagne par la richesse en espèces d'oiseaux, surtout migrateurs et hivernants.

Ce premier article fait le point sur les points d'observation, les espèces que l'on peut observer et leur calendrier de présence. Les effectifs et leur évolution dans le temps seront abordés dans un prochain article.

Des multiples activités humaines s'exercent dans la baie, char à voile, kite-surf, promeneurs avec leurs chiens, pêche à pied et à la palangre, chasse... Elles sont susceptibles de provoquer des dérangements des oiseaux en nourrissage et en reposoir. Ces activités de bord de mer sont en augmentation ces dernières années. Le document d'objectif Natura 2000 devra définir les mesures de protection à mettre en oeuvre pour que la baie garde toujours son attrait migratoire et hivernal pour de nombreuses espèces.

...à suivre 2^{ème} partie : Statut et effectifs des espèces fréquentant la baie.

Sébastien Mauvieux
7 Fuzoret
29260 Ploudaniel

LA FAUVETTE PITCHOU *Sylvia undata* DANS LES LANDES DE COJOUX DISCUSSION SUR SA REPARTITION DANS L'EST DU MASSIF ARMORICAIN

Supprimé : LA FAUVETTE PITCHOU
DANS LES LANDES DE COJOUX :
EVOLUTION ENTRE 1995 ET 2003
LA ZONE D'ETUDE
LES LANDES DE COJOUX
SE SITUENT AU SUD-OUEST DU
DEPARTEMENT DE L'ILLE-ET-VILAINE SUR
LA COMMUNE DE SAINT-JUST. EN 1989,
UN INCENDIE A RAVAGE LE SITE EN
GRANDE PARTIE CE QUI A
PROFONDEMENT MODIFIE LE PAYSAGE
LOCAL. IL ETAIT AUPARAVANT
CONSTITUE DE LANDES BOISEES ET DE
PINEDES, EVOLUTION ULTIME DE LA
VEGETATION DU SECTEUR, COMME ON LE
CONSTATE SUR TOUTES LES COLLINES
ALENTOUR. L'INCENDIE A MIS EN
EVIDENCE UN SITE MEGALITHIQUE
REMARQUABLE. UN AUTRE INCENDIE,

Matthieu Beaufiles

Le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine possède un certain nombre de sites dont plusieurs sont suivis (essentiellement sur le plan ornithologique, mammalogique et entomologique) par convention avec Bretagne Vivante. Dans ce cadre, intéressé par les landes, je me suis proposé pour travailler sur les landes de Cojoux en 1995 puis en 1998 et en 2003. Déjà séduit par la fauvette pitchou, que j'avais déjà pu approcher par mes activités à Carolles (Manche) et

au cap Fréhel (Côtes-d'Armor), j'ai porté mon attention sur l'étude de l'habitat de l'espèce. Laurent Chataignère engage dans le même temps une étude de quelques mois sur les landes du cap Fréhel en 1998. L'ensemble de ces données est peu diffusé et il m'a paru intéressant d'en rendre compte. Elles seront complétées par les informations essentiellement collectées dans le nord du Cotentin par le Groupe Ornithologique Normand.

LA FAUVETTE PITCHOU DANS LES LANDES DE COJOUX : EVOLUTION ENTRE 1995 ET 2003

La zone d'étude

Les landes de Cojoux se situent au sud-ouest du département de l'Ille-et-Vilaine sur la commune de Saint-Just. En 1989, un incendie a ravagé le site en grande partie et a profondément modifié le

paysage local. Il était auparavant constitué de landes boisées et de pinèdes, évolution ultime de la végétation du secteur, comme on le constate sur toutes les collines alentour. L'incendie a mis en évidence un site mégalithique remarquable. Un autre incendie a touché un autre vaste secteur, au sud des landes, en 1995.

Le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine a défini une zone de préemption d'environ 170 ha validée par la commune. Elle a été choisie pour sa richesse en mégalithes, ses qualités paysagères, et pour son intérêt faunistique et floristique, en particulier à l'ouest du site classé ZNIEFF de type I. Les quatre-vingtièmes des terrains ont été achetés, ceux qui restent à acquérir sont en partie exploités par des agriculteurs. Ceux-ci doivent procéder, par convention avec le Conseil Général, à une agriculture extensive : limitation des herbicides, pesticides et engrais, pas de maïs mais diverses céréales, constitution de prairies de fauche, pâturage...

Historique des prospections

D'avril à juin 1993, le site de Cojoux a été prospecté, une première fois par Choquené *et al.* (1993). Une nouvelle prospection, en 1995 (mars-juin), s'est

avérée utile pour une étude plus complète (Beaufils, 1995), portant sur toutes les espèces, certaines très communes ayant été volontairement négligées en 1993. Le terrain a été cartographié selon une méthode plus rigoureuse afin de délimiter les habitats et les cantonnements de la plupart des espèces.

Pour anticiper les risques d'incendie, notamment dans les landes hautes et moyennes, le long de crêtes rocheuses, et en vue de son aménagement pour l'accueil des visiteurs, de gros travaux de restructuration sont mis en œuvre sur le site en 1997 et 1998.

Lorsque ces travaux s'achèvent, une nouvelle étude s'impose. Elle est conduite d'avril à juin 1998 (Beaufils, 1998) pour constater l'évolution de certaines espèces essentiellement dans les landes. Puis, entre avril et juin 2003, une nouvelle enquête permettra de faire un nouveau point (Beaufils, 2003). Une espèce sera alors particulièrement visée, la fauvette pitchou, par estimation du nombre et de la taille des territoires.

Les travaux de recherches sur le terrain de 1995, 1998 et 2003 ont nécessité de 30 à 50 heures par an, répartis sur 7 à 10 journées/années, pour un total proche de 110 heures de prospection.



14

Carte de végétation

Une carte précise de la végétation (carte 1, Stephan, 2007) permet de situer rapidement les unités principales : différents type de landes, fourrés, prés secs, boisements. Les différents habitats se répartissent en fonction de la topographie, de la qualité et de l'épaisseur du sol, de la pente, de l'exposition au vent, de l'humidité et de l'intervention humaine (ancienne et récente)...

tableau 1 : superficie et description sommaires des secteurs (voir carte 3 Stephan, 2007 modifiée Pelahte)

secteurs	surface d'occupation de l'espèce (évaluée)	description
A	autour de 10 ha	vastes zones dont la végétation est essentiellement basse (bruyères, ajoncs nains, roche nue, molinie, hélianthème...) entrecoupée de fourrés d'ajonc d'Europe, genêts, arbustes (bouleaux, pins, chênes...). La zone est entourée de fourrés d'ajoncs
B	autour de 3 ha	fourrés avec une dominance d'ajoncs d'Europe, secondairement de saules, genêts, bouleaux..., partie centrale rase avec pelouses sèches (mise en valeur de mégalithes)
C	autour de 3 ha	vaste zone d'ajoncs d'Europe, ajoncs nains et bruyères plutôt basse à moyenne (de rase à moins de 2 mètres)
D	autour de 3 ha	zone mélangée d'ajoncs d'Europe épars, pelouse sur tête de rocher, quelques fourrés plus denses
E	autour de 2 ha	2 zones de roches nues centrales entourées de bruyères puis d'ajoncs de taille moyenne puis haute entourées par une ceinture de bouleaux (> à 5 m actuellement)
F	autour de 4 ha	2 zones de bruyères dominantes, pelouses sèches avec fourrés d'ajoncs autour puis une ceinture de pins de grande taille

Choix du suivi des espèces d'oiseaux

Lors des premiers travaux de terrain, trois espèces, qui fréquentent le site en période de reproduction, sont considérées comme vulnérables en

Europe : la fauvette pitchou *Sylvia undata*, l'engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus* et l'alouette lulu *Lullula arborea* (BirdLife International, 2008). Elles font l'objet de mesures

spéciales de conservation, en particulier la protection de leur habitat (ZPS). Les milieux qu'elles fréquentent sont considérés comme rares ou peu

communs. Ils ont été dégradés ou supprimés dans de nombreux pays en Europe depuis plusieurs dizaines d'années



photo 1 : fauvette pitchou mâle adulte (Ouessant - Finistère, avril 2008). A. Audevard

Pourquoi la fauvette pitchou comme témoin de l'évolution du milieu ?

Sur les 3 espèces considérées comme vulnérables, sur le site de Cojoux, la fauvette pitchou est l'espèce la plus abondante (12 à 17 couples nicheurs certains). Elle fréquente presque exclusivement des milieux de type landes souvent classés en Zone d'Intérêt Communautaire (carte 2, Stephan, 2007 modifié par Pelhate, 2009), donc ayant une flore originale.

Sur le site, nombre de ces espaces évoluent vers le stade fourré inextricable puis boisé (pinèdes). Cette tendance à la fermeture de la végétation fait disparaître la plupart des habitats de cette fauvette. Cette espèce a donc été choisie comme «témoin» de l'évolution du milieu. L'objectif minimal étant de maintenir un habitat viable pour cette population (sans tenir compte d'hivers rigoureux qui pourraient avoir un impact sur l'espèce).

Résultats et analyse de l'évolution de la fauvette pitchou sur le site des

landes de Cojoux depuis 1993

tableau 2 : recensement des couples de fauvette pitchou dans les landes de Cojoux

	1993	1995	1998	2003
nombre de couples	10 (minimum)	17-22	12-14	16-20

tableau 3 : évolution du nombre de couples entre 1995 et 2003, suivant les secteurs (voir cartographie des secteurs)

secteurs	nombre de couples nicheurs certains		
	1995	1998	2003
A	6	4	6
B	2	1	2
C	3	1	2
D	2	2	2
E	2	2	2
F	2	2	2

Dans le secteur A la fauvette pitchou a connu une chute des effectifs en 1998, passant de 6 à 4 couples. Cette diminution est certainement due à la diminution de la taille de la zone par gyrobroyage de secteurs importants à l'ouest et à l'est. En 2003, le sud du secteur, devient peu favorable, la pinède et le fourré y ont très fortement augmenté de taille mais ceci est compensé par des zones à nouveau exploitables par l'espèce à l'ouest du site.

Dans le secteur B, la tendance est à la fermeture du milieu mais globalement peu de modifications sont intervenues. Le secteur C a été gyrobroyé très largement en 1997, des chemins ont été créés, il ne reste qu'un couple en 1998.

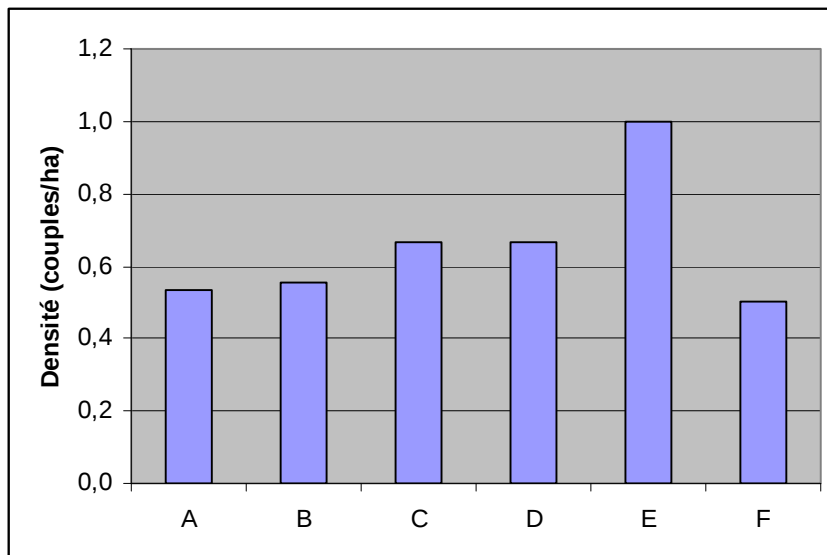
Le milieu s'est reconstitué par la suite mais il a tendance à se refermer. La zone D est une zone peu perturbée à croissance lente.

Malgré un incendie, en 1995, en milieu de période de reproduction (cuvées sans doute anéanties), l'espèce se maintient dans la zone centrale du secteur E en 1998. En 2003, une partie de la zone centrale s'est refermée (croissance très importante des bouleaux suite à l'incendie), un couple s'installe plus haut dans une zone de fourrés. Le milieu se referme rapidement sur ce secteur et devrait devenir inutilisable pour la fauvette pitchou à terme.

Dans le secteur F, la lande sèche est à évolution lente. Peu de modifications

sont visibles entre 1995 et 2003. Le nombre de 2 couples présents est constant. Les territoires sont bien différenciés car séparés par un boisement.

Quand on croise le tableau 1 et le 3, on en déduit la densité de couples de fauvette pitchou dans les différents secteurs, variant de 0,5 à 1 couple par hectare (graphique 1).



graphique 1 : densité des couples de fauvette pitchou en fonction des différents secteurs

Les limites de la prospection

Avec une espèce comme la fauvette pitchou qui habite un milieu parfois très dense, des points d'interrogation peuvent subsister quant à la présence de couples nicheurs et à leur mise en évidence. Il n'a parfois pas été possible de trancher sur la nidification certaine de l'espèce :

- En 1995, sur les parties ouest de la zone A où la pénétration était difficile et sur le centre de cette zone où il n'a pas été possible de certifier la présence d'un couple supplémentaire. Au sud de la zone B et de la zone D (fourrés de taille basse denses difficilement pénétrables).
- En 1998, à l'ouest et au sud de la zone A (zones difficilement pénétrables).

Globalement l'espèce reste très localisée cette année là et semble réellement en baisse. On ne peut exclure totalement comme hypothèse une diminution qui aurait été liée à la dernière vague de froid en Bretagne du XX^{ème} siècle de fin décembre 1996 à début janvier 1997.

- En 2003, au sud de la zone A dans un fourré se transformant lentement en pinède difficilement pénétrable ; au sud-ouest de la zone A (fourré difficilement pénétrable encore favorable mais évoluant vers un stade pré-forestier) ; au sud de la zone D (idem que précédemment).

En outre, il serait intéressant de recenser également les couples non

reproducteurs ainsi que les oiseaux célibataires, mais cela rajoute un niveau de complexité.

Taille des territoires en 2003 et estimation des densités

La lecture des cartes nécessite de prendre quelques précautions afin d'interpréter les résultats obtenus.

Les cartes réalisées par Pelhate sont obtenues en transposant les données de reproduction de 2003 sur des cartes de végétation réalisée à l'aide d'une photo aérienne de 2001. Auparavant, les données de reproduction de 2003 avaient été reportées sur une carte de végétation simplifiée réalisée en 1995 (auteur non retrouvé). Il faut donc garder à l'esprit que le grand niveau de précision des cartes est à relativiser vu la rapidité d'évolution du milieu. Cependant les résultats obtenus permettent de dégager des tendances.

L'interprétation des résultats. C'est un problème permanent dans l'ornithologie, en particulier lorsqu'une espèce a une répartition non homogène sur un territoire donné. Pour calculer la densité, quelle surface d'étude retenir ? (*conf.* les densités au cap Fréhel). A Cojoux, doit-on garder les environ 60 ha de « lande » au sens large (notamment les zones dites de « fourrés ») dont certains ne conviennent pas à la fauvette, ou seulement retenir les 20 à 30 ha réellement intéressants pour l'espèce. Dans la première hypothèse on arrive globalement à 1 couple pour 2 ou 3 ha, or la « réalité » est bien différente.

L'autre problème est la délimitation précise des territoires : la représentation de territoires bien disjoints, qui se succèdent les uns à côté des autres semble « théorique ». Dans la plupart des zones (A,B,C,D), les secteurs où les territoires se touchent ont été définis par des comportements territoriaux de défis, essentiellement vocaux, entre mâles (parfois rejoints par les femelles). L'un des comportements les plus remarquables a été l'éjection d'un « nouveau » mâle en juin à la limite entre deux territoires (sud de la zone A, en limite des territoires de 1,1 et de 1,6 ha). Le « nouveau » mâle a commencé à chanter et immédiatement, les deux autres mâles locaux se sont précipités vers ce nouvel arrivant. Un contact physique bref a même eu lieu (seule observation de ce type) et le troisième larron a fuit dans un petit bois de pins.

Les limites externes des territoires ont été définies comme la limite maximale d'observation d'un des oiseaux du couple (observation même en vol). Les « trous » sans territoires dans la partie centrale de la zone A semblent réels (zones rases, très grands chemins autour de mégalithes).

Taille des territoires (carte 2). En tenant compte des incertitudes liées à la prise de note de terrain puis à leur transcription informatique, on constate que les territoires les plus petits font un peu moins d'un hectare (minimum 0,7 ha) et les plus grands un peu plus d'1,5 ha. Les plus vastes sont surtout trouvés dans la zone A, la plus grande et la plus

peuplée. Dans la zone E, le plus petit des territoires était enclavé dans une zone très fermée (présence de bouleaux autour).

Habitat à Cojoux

Occupation certaine (carte 2). Les habitats d'intérêt communautaire (notamment la lande sèche européenne) sont majoritairement représentés avec plus de 60% des zones occupées. Ces landes où la fauvette n'est pas présente se referment actuellement, de grands arbres (notamment les pins maritimes) prenant la place.

Végétation des territoires (voir annexes). Les landes sèches dominent largement les zones A, D et surtout F (10 des 16 couples sur ces zones). D'un point de vue paysager, le milieu semble nettement ouvert, entrecoupés de bosquet plus hauts.

Dans les zones B et C, le fourré (essentiellement ajonc d'Europe et genêts) arrive nettement en tête. Le paysage semble beaucoup plus fermé mais il est entrecoupé de clairières mais aussi de chemins qui occupent plus de 10% de la zone B et 7% de la zone C.

Dans tout les cas de figure, même si un milieu est dominant, on remarque une hétérogénéité importante quant à la taille de la végétation.

Sur l'ensembles des résultats, l'espèce est pratiquement absente de plusieurs milieux pourtant bien représentés à Cojoux comme les cultures et végétations commensales (moins de 0,1%), les landes sèches sous fruticées

de chênes (moins de 0,1%), les landes sèches sous pinèdes (moins de 0,5%), les bois de chênes et châtaigniers (moins de 1%). Une absence qui paraît évidente à tous les ornithologues qui ont été en contact avec cette fauvette. Clairement, l'espèce n'aime ni les cultures, ni les arbres.

La fauvette pitchou est donc typiquement présente lorsque jouxtent :

- des « bouquets » d'ajonc d'Europe d'une hauteur de 1 à 2,5 m, puis selon les secteurs, du genêt et/ou quelques petits arbres (pins, chênes ou bouleaux). Ces arbres dépassent la lande mais ni leur hauteur ni surtout leur recouvrement ne doit être trop important ;
- une lande moyenne (petits ajoncs, arbustes très bas...) ou basse (bruyères...) en continuité avec une végétation qui s'abaisse plutôt graduellement souvent en liaison avec des facteurs du milieu comme l'épaisseur du sol ou son absence (roche), sa nature (roche plus ou moins riche), l'humidité («cuvettes»). On passe souvent graduellement d'un milieu à l'autre ;
- quelques bosquets de bouleaux ça et là ne semblent pas avoir d'impact sur la répartition de l'espèce.

Les clairières de sol nu ou à végétation de type graminées clairsemées sont souvent fréquentées ainsi que parfois des secteurs où la roche affleure. En

revanche, la fauvette semble peu encline à traverser les prairies cultivées de fauche (pourtant non fauchées, lors des observations en mai-juin) à hautes graminées (0,50 m à 1,5 m), si elles occupent une surface importante. Dans certaines zones des landes de Cojoux, ce type de milieu est contourné et semble être un réel obstacle.

D'autre part, si le couvert végétal, d'ajoncs par exemple, même bas, est trop dense et très homogène, elle semble ne pas s'y installer. Ceci est remarquable dans la zone de plusieurs hectares bordant la falaise à l'extrême ouest du site, d'où elle est absente. La diversité de milieux est donc fondamentale pour l'installation de couples nicheurs.

Interprétation sur les différentes années et propositions de gestion jardinée

En 1993, seuls 10 couples sont contactés ce qui semble faible mais il est possible que la prospection ait été incomplète. Considérons donc qu'un premier état des lieux est effectué en 1995 (17-22 couples).

En 1998, une partie des habitats est détruit par les aménagements réalisés par le Conseil Général. Dès 1997, de nombreuses parcelles de landes hautes mais aussi de landes basses sont gyrobroyées, en particulier dans la partie nord du site, sur les hauteurs. Certains chemins sont condamnés, on y dépose une importante couche de terre. D'autres sont tracés à travers la lande

pour baliser le parcours mégalithique. Ces premiers travaux ont visiblement été préjudiciables à l'installation d'un certain nombre de couples de fauvette pitchou (zone A et C).

Entre 1998 et 2003, ce sont surtout de nouveaux cheminements qui sont mis en place. En 2003, une nouvelle étude (Beaufils, 2003) permet de constater que la fauvette pitchou a progressé : retour de couples dans les zones A (marges), B et C. Mais un nouvel aléa menace : la colonisation par les pins et les bouleaux s'intensifie. De grands pins sylvestres et un fourré inextricable de taille haute risquent de recouvrir certaines parties du site.

La demande faite au Conseil Général est alors de dégager un certain nombre d'hectares de landes non pas de manière brusque mais «jardinée» en coupant pied par pied la plupart des arbres et arbustes de manière à obtenir des espaces de landes non boisées. G. Guguen (technicien du Conseil Général) commence à mettre en pratique de manière extrêmement fine cette demande (hiver 2006-2007). Mais une des zones les plus favorables (contenant des habitats parmi les plus intéressants aussi bien du point de vue avifaunistique que botanique ou entomologique) est classée en espace boisé (EBC) et il est «fortement décommandé» voire non autorisé par la D.D.A.F. de couper les arbres. Une demande de modification du P.L.U. a été demandée par le Conseil Général auprès de la commune.



photo 2 : fauvette pitchou en plumage de 1^{er} hiver (Ouessant - Finistère, septembre 2007). A. Audevard

DISCUSSION

Répartition et effectifs au nord-ouest de l'Europe

La population bretonne bien que «régulièrement répartie» sur le territoire n'est pas véritablement connue quant à ses effectifs. Monnat et Guermeur (1980) considèrent la fauvette pitchou comme «abondante, bien entendu en bord de mer» et comme «caractéristique» des landes, signalant qu'on peut la trouver alors «presque partout» y compris sur les îles

bretonnes. En Ile-et-Vilaine, elle est «sporadiquement» distribuée du fait de la réduction de «ces étendues favorables».

Ce même département est éloigné de plus de 200 km de la limite septentrionale de répartition française de la fauvette pitchou. C'est en Normandie que cette limite prend effet, dans le département de Seine-Maritime. Dans cette région, Purenne (*in* GONm, à paraître) explique : en 1989 (après les vagues de froid des années 1980), l'estimation de la population de fauvette

pitchou est d'une centaine de couples se répartissant dans les landes, le long des côtes ouest et nord du Cotentin. Cette estimation est portée à 165 couples en 1997, puis à 500 couples actuellement avec une répartition plus vaste (colonisation discrète vers l'est). Il explique cette augmentation des effectifs et cette expansion par des hivers plus doux depuis le début des années 1990, mais aussi par une prospection intensive ces dernières années dans le secteur du Cotentin (Purene & Debout, 2007). Dans le Nord, Caloin et François (2007) n'excluent pas de trouver cette espèce nicheuse dans les années futures, si aucune vague de froid sérieuse ne vient contrarier la progression de l'espèce, les cas d'hivernage étant de plus en plus nombreux.

Hors de notre territoire, la fauvette pitchou atteint des zones encore plus nordiques dans les îles anglo-normandes (Aubrais, 1989) et en Grande-Bretagne. Réduite à moins d'une dizaine de couples après l'hiver 1962-1963, la population des îles britanniques est estimée à 950 couples en 1988-90 puis à 1600-1670 en 1994 (Snow & Perrins, 1998). Actuellement, l'aire de l'espèce est plus étendue vers le nord des îles britanniques et la population en 2006 est estimée à plus de 3200 couples (BirdLife International, 2008). Ceci montre la vulnérabilité de l'espèce aux hivers particulièrement froids mais aussi, a contrario, son dynamisme à restaurer ses populations.

Densités

Si le milieu est pris dans son ensemble, les densités trouvées dans les landes de Cojoux sont comparables aux rares données bretonnes anciennes publiées sur le sujet : 14 chanteurs sur 29/ha de landes d'une crête des monts d'Arrée/Huelgoat en 1973 et 4 couples pour 10 ha de lande sèche à Paimpont/Ploërmel en 1969 (Guermeur & Monat, *op.cit.*).

Sur 10 sites dans la Hague (Cotentin), De Gouttes (2004) trouve des territoires variant de 1 à 3 ha avec une moyenne de 1,9 ha. Purene (*comm. pers.*) estime, sans fournir de propositions chiffrées, qu'à l'intérieur de cette même zone, et en règle générale sur les secteurs très favorables du Cotentin, les densités pourraient être beaucoup plus fortes avec, par exemple, jusqu'à 4 contacts simultanés au bout de quelques instants de repasse. Au cap Fréhel (Chataignère, 1998), la situation est contrastée. 19 couples sont recensés sur les 320 ha de landes, ce qui correspondrait à une densité moyenne de 0,6 couples pour 10ha. Mais les couples sont loin d'être répartis uniformément, ceci étant certainement dû à la géologie particulière du site. Une très grande partie des landes (notamment de vastes zones de landes rases homogènes) ne sont pas ou peu exploitées par l'espèce (observations personnelle sur plus de 10 ans). Il faut tenir compte de l'habitat réellement utilisé par la fauvette pitchou. La taille des territoires varie d'un minimum de 0,55 ha (sur de petites zones d'ajoncs

bas en lande sèche avec de vastes espaces bas de bruyère autour) à un peu plus d'un hectare dans les parties ouest les plus sèches (sur des zones à fourrés bas d'ajonc d'Europe, arbustes, ajonc de Le Gall et bruyères), densités qui sont trouvées à Cojoux dans ce type de milieu. Ils atteignent 3 à 5 ha dans les parties intérieures du sites avec des landes plus hautes (fourrés d'ajonc d'Europe et d'arbustes hauts) et humides. Mais il est possible que les difficultés de pénétration dans le milieu sur ces sites ne permettent pas de valider les résultats de façon certaine (nda).

Habitat de l'espèce dans l'est du massif armoricain

Monnat et Guermeur (*op.cit.*) décrivent une espèce inféodée aux landes et à ses variantes : «tous les auteurs du siècle dernier, lui attribuent unanimement la lande haute comme habitat de prédilection». Dans l'atlas des oiseaux nicheurs de France, Bost (1994) évoque que la fauvette pitchou, sur le littoral atlantique et dans l'intérieur, est inféodée aux landes à callune, ajoncs, épine noire et genêts, parsemées de jeunes pins et bouleaux.

Bargain *et al.* (2003) signale d'abord que l'espèce, en Bretagne, habite surtout la lande de taille moyenne mais qu'en baie d'Audierne, on la trouve dans une mosaïque de landes basses, de fourrés à ajoncs et de fourrés à prunellier. Le Lannic (1993) et Aubrais (*op.cit.*) indiquent respectivement en Ile-et-Vilaine et en Normandie quelques sites

(sans doute avec des ajoncs mais sans précisions) au milieu de bois de pins clairsemés ou de jeunes plantations de conifères.

Liéron (1997) et Chataignière (*op.cit.*), ont étudié cette espèce respectivement au cap Fréhel et à Carolles dans la Manche. A Carolles, les quelques couples de fauvette pitchou s'installent entre falaise (crêtes rocheuses, pelouses, landes à bruyères, landes à ajoncs façonnées par le vent) et haut de plateau lorsque celui-ci est plutôt couvert d'un fourré de petits prunelliers, ronces et chênes. Elles n'apprécient guère le haut de la falaise immédiatement occupé par des cultures, la fauvette pitchou évitant soigneusement de traverser les vastes prairies de pâture. Au cap Fréhel, les couples sont détectés entre les landes hautes à ajonc d'Europe associés avec quelques arbustes (sous-sol «riche» doléritique) et les landes moyennes (ajonc de Le Gall et bruyères) et basses (sous-sol pauvre à grès rose) où la bruyère finit par dominer, donc dans les zones de transition entre ajoncs hauts et denses et zones plus basses et clairsemées (les crêtes rocheuses à pelouses étant aussi utilisées). Dans l'Orne, Lecocq (*comm. pers.*) indique des milieux «hauts» à ajoncs et arbustes jouxtant des zones plus basses de tourbières ou de pelouses.

Dans les trois cas, on retrouve un gradient de végétation des ajoncs hauts et denses (avec quelques arbustes) vers un milieu plus bas ainsi qu'un milieu en

mosaïque cité par Bargain *et al.* (*op.cit.*) et décrit à Cojoux.

De Gouttes (*op.cit.*), après une étude très étoffée, résume la situation du nord Cotentin : «Même si l'oiseau est observé au niveau des landes fermées, il ne serait pas inféodé à ce milieu et l'extension des landes monospécifiques ne lui serait pas bénéfique. Sur de nombreuses parcelles, ces types de landes gagnent du terrain sur la lande basse qui disparaît par endroits. Il faut veiller à leur préservation, notamment par une gestion visant à limiter le développement des espèces envahissantes telles que la fougère aigle ou l'ajonc d'Europe qui diminuent la valeur écologique du milieu ou contribue à sa fermeture».

Purenne a recherché l'espèce entre 2003 et 2007 dans ses vastes bastions du Cotentin. Un considérable travail de terrain lui permet de détecter plusieurs centaines de mâles et couples, notamment avec la technique de la repasse qui semble indispensable pour gagner en efficacité (Purenne & Debout, 2007). Les auteurs concluent qu'«une gestion offrant une mosaïque de milieux, avec des stades différents d'évolution de la lande, notamment avec une diversité des ajoncs (âges, structures et des superficies différentes) paraît être le meilleur moyen de conserver les populations. Il faut trouver un équilibre dynamique entre la présence de fourrés d'ajoncs et l'ouverture du milieu».

Colonisation puis disparition de l'espèce de La Garde-Guérin

Ce site côtier, du conseil général d'Ille-et-Vilaine, subit un incendie en 1990. Lorsqu'il prospecte en 1993, Le Mao (*comm. pers.*) fait la constatation qu'une lande à ajoncs (tailles variées des individus) est en train de recoloniser le site. La fauvette pitchou est présente en deux points. En 1997, 4 couples sur 5 ha de landes sont présents, puis 5 couples en 1999. A cette époque, Le Mao (1999) écrit : « le fourré à prunellier semble actuellement se développer au détriment de l'ajonc. Cette dynamique est à surveiller car ce type de milieu est moins intéressant au niveau biologique que la lande ». En 2006, un seul couple est trouvé puis aucun en 2007-2008. Comme l'indique l'auteur de ces observations : « il n'existe plus sur le site de lande à proprement parler ».

En conclusion, la condition clé pour cette espèce dans l'est du massif armoricain est un milieu de landes hétérogènes à ajoncs d'Europe de diverses tailles. Cette mosaïque doit comporter des fourrés avec ajoncs dominants (ajonc d'Europe ou de Le Gall probablement) mais pouvant accueillir quelques arbustes variés (aubépine, prunellier, bouleau, chêne, pin...), ces derniers ne devant pas prendre le pas sur la lande. Il doit aussi exister un mélange de landes hautes, moyennes et basses (structure variées) probablement peu perturbées par un impact agricole de type pâturage et peut être humain (Murison *et al.*, 2007,

conf. infra.). Il existe aussi probablement des colonisations dans de jeunes pinèdes mais des vérifications s'imposent.

Une étude plus aboutie, incluant la localisation des nids et l'utilisation des sites d'alimentation y compris en hiver, pourrait permettre de caractériser les besoins de l'espèce dans ces différentes strates. Cela permettrait de confirmer scientifiquement ce qui n'est qu'une constatation visuelle.

Qu'en est-il outre-Manche ?

Dans leurs conclusions sur la conservation de la fauvette pitchou, Van Den Berg *et al.* (2001), dans le Dorset (Grande-Bretagne), montrent que la fauvette pitchou choisit majoritairement, pour nicher, un habitat comportant de la lande basse sèche ou humide et des fourrés d'ajoncs « matures ». Ils notent une association positive avec la présence d'espaces nus et une association négative avec la présence de bois à proximité, ainsi qu'avec la fragmentation de l'habitat et les activités humaines. Des propositions d'aménagement indiquent l'intérêt de la présence du bouleau ou du pin dans les zones de nidification. Ils soulignent qu'intervenir systématiquement sur le milieu pour favoriser l'espèce (coupes, plantations...) n'est pas un gage de succès. Enfin, ils indiquent prudemment que l'étude réalisée ne s'applique pas forcément ailleurs et qu'il convient d'analyser localement les différents paramètres de chaque zone d'étude.

Influence du pâturage et des activités humaines : les informations manquent

Si Esnault (2001) indique que l'espèce est « intimement liée à l'ajonc », il conclut néanmoins qu'elle s'installerait plutôt dans les zones de lande présentant une certaine « homogénéité de la végétation ». Pour cet auteur, « l'hétérogénéité de la végétation de la lande méso-hygrophile pâturée n'est pas la structure de végétation adaptée aux exigences de l'espèce ». Il est possible qu'Esnault ne prenne pas suffisamment en compte le facteur pâturage sur son site d'étude alors qu'il indique par la suite son impact négatif (*conf. infra.*). Il semble pourtant être un facteur limitant la présence de la fauvette pitchou à Carolles et Cojoux. Purenne (*comm. pers.*) trouve au moins 2 chanteurs dans une petite lande intérieure pâturée par des bovins à la Hague. Il précise également que les animaux peuvent éviter la fermeture rapide du milieu. Cependant, il ne tire aucune conclusion certaine sur ce paramètre. Il faudrait disposer d'informations beaucoup plus précises à ce sujet pour conclure sur des modalités de pâturage acceptables et vérifier l'importance du type d'animaux utiliser (équins, bovins, ovins ou caprins).

Si la fragmentation de l'habitat, par les animaux broutant dans les landes, transformant la structure de la végétation et faisant des chemins, peut être un obstacle à la nidification de l'espèce (Esnault, *op.cit.*, Loiret *fide*

Esnault, *op.cit.*), il semble visuellement que ce ne soit pas le cas de la fragmentation opérée lors de la création de chemins pour les piétons dans les landes de Cojoux, au cap Fréhel ou à Carolles. Mais Murison *et al.* (2007) montrent en Grande-Bretagne que selon la végétation dominante, l'impact négatif pour la fauvette pitchou peut être important. Lorsque les zones à ajoncs (d'Europe ou de Le Gall) denses sont dominantes, l'espèce peut rapidement se mettre à l'abri dans des zones difficilement pénétrables, il n'y a donc pas ou peu d'effet sur la reproduction. Lorsque la bruyère domine et donc les milieux bas, la gêne est importante et peut conduire à l'échec des couvées. Il est vraisemblable que ce facteur dérangement doit être pris en compte et étudié dans l'aménagement des milieux notamment sur des sites à forte fréquentation touristique.

L'absence d'ajonc est-elle un facteur rédhibitoire, au nord de la Loire ?

En Grande-Bretagne, dans le Hampshire, Westerhoff et Tubbs (1991) rencontrent l'espèce essentiellement dans les milieux décrits auparavant (89%) ou dans des milieux moins typiques (8,8%) mais toujours avec présence d'ajoncs (fourrés d'ajoncs avec prairies humides acides, trous d'anciennes gravières, landes humides avec bouquets d'ajoncs et quelques îlots de landes sèches). Mais, dans 3% des cas, la fauvette pitchou est trouvée dans une lande sèche/humide à bruyère sans présence d'ajonc et dans 0,2% des cas

dans une zone en plantation de jeunes pins de Corse avec des zones de bruyères. Ces cas de figure pourraient être recherchés en Bretagne.

En avril 2003, Cordier (*comm. pers.*) découvre la fauvette pitchou à côté de l'aéroport de Rennes dans une zone de friche. En juin, un couple nourrit dans un roncier. Le milieu présente des saules de moins d'un mètre et des plantes diverses (graminées, ombellifères...). Quelques rares ajoncs sont visibles au loin, peu de genêts, pas de bruyères à proximité et de la molinie en repousse. L'ajonc n'est donc là pas la plante de base, mais d'un point de vue visuel, on constate la «structure» de végétation qu'affectionne la fauvette pitchou : végétation étagée en pente douce tout autour du saule/roncier haut dans lequel le couple a établi son nid, jusqu'à une zone très basse de molinies.

Après quelques années de repousse, il s'avère que les zones, proches de cette friche, qui avaient été tondues (proximité des pistes d'envol de l'aéroport de Rennes-Saint-Jacques) sont en fait des secteurs de landes. La surface est d'environ 13 ha (ajonc d'Europe, arbustes, ronces, zone de molinie importante) à croissance lente (très rapide sur les côtés du site) qui pourraient être favorables (temporairement ?) à l'installation de l'espèce, si les coupes (dont la fréquence ne nous est pas connue) ne sont pas trop fréquentes.

Une surveillance de ce site est effectuée depuis 2007, à raison d'une heure de

prospection par mois entre avril et juin, sans résultat en 2009.

Autre lieu, autre cas : la baie d'Orne (Calvados), à la limite est du massif armoricain. La structure de la végétation est identique à certains sites bretons côtiers de landes : fourrés denses mais de faible hauteur, difficilement pénétrables sur quelques centaines de mètres, parallèlement à la côte, qui

descendent en pente douce vers la dune à oyat jusqu'au sable ou à quelques pelouses rases ou basses. L'ajonc d'Europe, le genêt et le prunellier sont remplacé par... l'argousier. La fauvette pitchou y a été découverte nicheuse ces dernières années (Jean-Baptiste, *comm. pers.*). C'est d'ailleurs le milieu où est contacté l'oiseau dans le Nord en hiver (Caloin *et al.*, *op.cit.*).



photo 3 : milieu utilisé par la fauvette pitchou dans le Calvados où domine l'argousier (Merville-Franceville - Calvados, avril 2008). J. Jean Baptiste

Près du Cotentin, il existe donc des cas de nidification réguliers de l'espèce sur des sites où l'ajonc n'est pas présent. Purenne (*comm. pers.*) suggère que la progression de l'espèce étant très importante depuis quelques années, les

milieux de landes pourraient être saturés. Certains couples se rabattraient alors vers des zones atypiques mais où la structure de la végétation serait identique à celle décrite dans les chapitres précédents.

Pour la baie d'Orne et les cas d'observations hivernaux du Nord, il existe peut être une autre hypothèse : hors du massif armoricain et notamment dans la partie méridionale de notre pays, la fauvette pitchou affectionne des milieux différents (maquis, garrigues...) qui pourraient ressembler aux zones d'argousiers. La série d'hiver doux de ces dernières années a donc peut être permis à certains individus «méridionaux» de remonter vers le nord et de coloniser de nouveaux milieux. Le nouvel atlas de France en cours pourra peut être nous éclairer ainsi que la recherche de nouveaux cas. Le nombre d'observations est pour l'instant trop faible pour conclure.

Observations hivernales dans le massif armoricain

Il y a peu d'informations en hiver sur les secteurs de nidification. Purenne (*comm. pers.*) indique que dans le Cotentin, l'espèce est bien présente sur ses territoires en hiver et qu'elle peut d'ailleurs y chanter toute l'année.

En «dispersion» hivernale, on peut parfois rencontrer des oiseaux pratiquement n'importe où hors des landes : dunes, bocages, herbus, jardins (*obs. pers.*). Il n'existe pas d'information sur l'erratisme de l'espèce dans le massif armoricain. Des colonisations (la Garde-Guérin), des recolonisations (Carolles en 1992), des observations du nord de la France indiquent des mouvements de populations mais quelle est leur importance ?

CONCLUSION

Il existe peu d'études réalisées dans l'Ouest du massif Armoricain sur la fauvette pitchou. Les trois atlas produits entre 1975 et 2008 montrent pourtant sa présence sur de nombreuses cartes bretonnes. Cette espèce, considérée comme en difficulté en Europe, ne semble pourtant pas faire l'objet d'attentions particulières. Elle est d'ailleurs peut être en augmentation si l'on considère les études réalisées en Normandie. Les questions posées après la rédaction de ce texte sont beaucoup plus nombreuses que les réponses apportées : quels sont les effectifs bretons ? Comment varient les densités selon les différents types de landes ? Quels sont les effets des vagues de froid sur la dynamique des populations ? Le pâturage est-il un outil de gestion des landes adapté à la fauvette pitchou ? L'abandon de certaines terres et le développement des végétations buissonnantes qui en résultent favorisent-ils l'espèce ? De même que l'utilisation de l'ajonc en bord de route ? Quelle est l'importance de l'erratisme hivernal ? ...

Dans un premier temps, il faut valider les propositions générales du présent travail sur l'habitat et les densités dans les grandes zones à l'ouest de la ligne Saint-Just-cap Fréhel. Certaines zones de landes (ZNIEFF de type 1) prises comme témoin, pourraient être une bonne base pour organiser un travail de terrain. Au total, elles représentent quelques milliers voire une dizaine de

milliers d'hectares (GIP Bretagne-Environnement, 2008). Si des personnes sont intéressées, il faudrait réfléchir, choisir, s'organiser et définir une méthode utilisable sur du long terme. Il semble d'ailleurs que Bretagne-Vivante soit en bonne voie d'engager une étude sur cette espèce dans les monts d'Arrée (Guyot *comm. pers.*). D'autres espèces de ces milieux comme l'engoulevent d'Europe seraient aussi intéressantes à suivre.

REMERCIEMENTS

Ils sont dans l'ordre chronologique des contacts que j'ai pu avoir.

Tout d'abord Jo Le Lannic qui m'a fait découvrir le site en 1993 avant que je n'y prospecte et que je m'intéresse à cet oiseau de plus près.

A Gilles Guguen, technicien du Conseil Général qui a accepté d'adopter une gestion plus « douce » sur les landes de Cojoux.

Ensuite à Jean Collette et Pierre-Yves Pasco qui m'ont encouragé et surtout remis de « l'ordre » dans le document d'origine. Régis Purenne, par sa grande connaissance de l'espèce dans le Cotentin, a largement contribué à clarifier (ou tempérer) certaines parties du texte. J'ai pu accéder aux documents inédits du GONm sur cette espèce grâce à Gérard Debout. James Jean-Baptiste m'a relaté les observations de la fauvette pitchou en baie d'Orne.

Jean François Le Bas, du service des espaces sensibles du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine m'a enlevé une belle

épine du pied en me proposant l'aide de ses services quant à la réalisation de la cartographie qui sera aimablement prise en charge par Sébastien Pelhate.

Patrick Le Mao m'a permis d'accéder à l'histoire très démonstrative sur une courte période de l'espèce à la Garde-Guérin.

Emmanuel Chabot m'a permis d'entrer en contact avec Thierry Quélenec qui ensuite a largement amélioré le texte puis effectué toutes les démarches pour qu'il puisse être publié.

Enfin, je remercie les personnes qui ont contribué par leurs *comm.pers.* à l'enrichissement de ce texte notamment Eric Cordier (Ille-et-Vilaine), Stéphane Lecocq (Orne) et Fred Calouin (Nord).

BIBLIOGRAPHIE

Aubrais O., 1989. La fauvette pitchou *in* GONm. *Atlas des oiseaux nicheurs de Normandie et des Îles anglo-normandes*. Le Cormoran 7 : 171

Bargain B. & Henry J., 2003. *Oiseaux nicheurs de la baie d'Audierne : les passereaux (recensement 2001)*. Rapport de Contrat Morgane. Bretagne Vivante-SEPNB/Diren Bretagne/Conseil Général du Finistère : 54p.

Beaufils M., 1995. Landes de Cojoux : essai d'évaluation des populations aviennes *in* S.E.P.N.B. *Suivis ornithologiques réalisés sur des Espaces Naturels du Département d'Ille-et-Vilaine* : 44-61

- Beaufils M., 1998. Réévaluation des effectifs pour les espèces aviennes sensibles des landes de Cojoux (Saint-Just) in Bretagne Vivante – SEPNB. *Suivis faunistiques sur les Espaces Naturels du Département d'Ille-et-Vilaine* : 21-27
- Beaufils M., 2003. Réévaluation des effectifs de quelques espèces «patrimoniales» d'oiseaux des landes de Cojoux (Saint-Just) in Bretagne-Vivante - Conseil Général 35. *Suivis faunistiques réalisés sur les Espaces Naturels du Département d'Ille-et-Vilaine en 2003* : 77-84
- Bost C.A., 1994. Fauvette pitchou *Sylvia undata* in Yeatman-Berthelot D. & Jarry G. *Nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France (1985-1989)* S.O.F., Paris : 562-563
- BirdLife International, 2008. *Caprimulgus europaeus*, *Lullula arborea*, *Sylvia undata* : <http://www.birdlife.org> 18/02/2009
- Birdlife, 2009. Dartford warbler in <http://www.birdlife.org/datazone/species/birdsineurope>
- Calouin F. & François N., 2007. La fauvette pitchou *Sylvia undata* dans le Nord-Pas-de-Calais (59-62). Hivernage ou erratisme prononcé ? *Le Héron*, 40-3 : 123-128
- Cantos F.J. & Eisenman P., 1997 : Dartford Warbler (*Sylvia undata*) in Hagemijer W.J.M. & Blair M.J. *The EBCC Atlas of European Breeding Birds. Their distribution and their abundance*. T. & A.D. Poyser, London : 585p.
- Chataignère L., 1998. Etude de quelques espèces de passereaux des landes et des falaises du Cap Fréhel (1997). *Syndicat des Caps* :17 p.
- Choquené G.L., 1993. Suivi de la nidification en landes de Cojoux in S.E.P.N.B. *Suivis faunistiques dans quelques sites ornithologiques majeurs en Ille-et-Vilaine* : 27-30
- De Gouttes L., 2004. *Suivi de la reproduction de la Fauvette pitchou Sylvia undata dans les landes de la Hague, Basse-Normandie. Caractérisation des sites de nidification et de leur mode d'exploitation*. Rapport de stage de maîtrise des populations et des écosystèmes. GONm : 16 p.
- Esnault M., 2001. *Impacts du pâturage et de la fauche sur les passereaux nicheurs des landes des Monts d'Arrée*. Mémoire de fin d'études Agronomie Option Préservation et aménagements des milieux. ENSA Rennes / Bretagne Vivante – SEPNB : 46p.
- GIP-Bretagne-Environnement, 2008. *Le patrimoine naturel. Les milieux. L'environnement en Bretagne, cartes et chiffres clés*. État-Conseil Régional : 32
- Guermeur Y. & Monnat J.Y., 1980. La Fauvette pitchou in *Histoire et*

géographie des oiseaux nicheurs de Bretagne. S.E.P.N.B.-Ar Vran : 162-163

Le Lannic J., 1993. la Fauvette pitchou *Sylvia undata* in *Atlas des oiseaux nicheurs en Ille et Vilaine*. Bretagne Vivante-S.E.P.N.B. : 132

Morel R., 2008. *Pointe de la Garde-Guérin. Inventaire de l'avifaune nicheuse. Suivis faunistiques réalisés sur les Espaces Naturels du département d'Ille-et-Vilaine*. Bretagne-Vivante-SEPNB/CG35 : 13-20

Murison G., Bullock J.M., Day J.U., Langston R., Brown A.F. & Sutherland W.J., 2007. Habitat type determines the effects of disturbance on breeding productivity of Dartford Warbler *Sylvia undata*. *Ibis*, 149 (Suppl.1) : 16-26

Purenne R. & Debout G., 2007. *État des populations de fauette pitchou et d'engoulevent d'Europe dans les landes de Lessay en 2007*. GONm-Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin ou du Bessin. Document non complet

Purenne R., à paraître. Fauvette pitchou in GONm. *Atlas des oiseaux nicheurs de Normandie*.

Le Mao P., 1999. *La pointe de la Garde-Guérin. Inventaire de l'avifaune nicheuse. Suivis faunistiques réalisés*

sur les Espaces Naturels du département d'Ille et Vilaine. Bretagne-Vivante-SEPNB/CG35 : 10-16

Liéron V., 1997. *Sites des falaises de Carolles et de Champeaux (50)*. Enquêtes oiseaux des landes. Groupe Ornithologique Normand : 5 p.

Snow D.W. & Perrins C.M., 1998. Dartford warbler in *The bird of Western Palearctic Vol.2. Passerines*. Oxford University Press, New York : 1288-1290

Stéphan A., 2007. *Etude phytosociologique et cartographie des habitats de végétation et des espèces végétales remarquables*. Conseil Général d'Ille-et-Vilaine. Service des espaces sensibles : 85p.

Van Den Berg L.J.L., Bullock J.M., Clarke R.T., Langston R.H.W. & Rose R.J., 2001. Territory selection by the Dartford warbler (*Sylvia undata*) in Dorset, England : the role of vegetation type, habitat fragmentation and population size. *Biological Conservation*, 101 : 217-228

Westerhoff D. & Tubbs C.R., 1991. Dartford Warblers *Sylvia undata*, Their Habitat and Conservation in the New Forest, Hampshire, England in 1988. *Biological Conservation*, 56 : 89-100

Matthieu Beaufils
31 rue de Brest
35000 RENNES

BECASSEAU SANDERLING *Calidris alba* : ORIGINE ET DESTINATION DES OISEAUX OBSERVES A MOUSTERLIN

Jacques Le Baill
Sébastien Nédellec

Située sur l'axe migratoire des bécasseaux sanderling *Calidris alba*, la pointe bretonne est le lieu de passage au printemps de nombreux individus de retour de leur hivernage africain en direction des lieux de nidification situés dans le grand nord. La Bretagne joue un rôle important dans l'hivernage de l'espèce : en janvier 2007, 10 218 individus ont été comptabilisés, soit 45 % du total national (Mahéo, 2007). Par ailleurs, un accroissement significatif des stationnements hivernaux est noté depuis quelques années, notamment sur le littoral morbihannais (Mahéo, *comm. pers.*). A la pointe de Moustierlin (Fouesnant - 29), les effectifs hivernants

avoisinent 300 individus, mais en période de migration prénuptiale ou postnuptiale, des groupes plus importants ont pu être comptés. De récentes observations ont permis d'illustrer l'intérêt du site pour les stationnements migratoires de cette espèce.

Ainsi, à la faveur d'une pression d'observation régulière sur le site et grâce au développement des programmes de baguage de limicoles en Europe et en Afrique, 10 sanderlings porteurs de bagues ont été repérés à la pointe de Moustierlin du 2 mai au 6 juin 2008.

ORIGINE DES OISEAUX BAGUES

La prise de contact avec les responsables des programmes de baguage nous a permis de connaître l'historique de chaque individu et plus généralement les mouvements de ces oiseaux, des zones d'hivernage vers les sites de nidification. En effet, les 10 individus contrôlés ont été capturés et bagués principalement en Islande (au printemps), en Mauritanie et au Ghana (en période hivernale). 8 individus portent des « flags* », terme anglais qui désigne les bagues drapeaux. Leur couleur détermine le pays dans lequel le baguage a eu lieu : vert pour l'Islande et le Groenland, rouge pour le Ghana, blanc pour la Mauritanie et jaune pour les Pays-Bas. Dans les pays autres que la Mauritanie, les programmes ont débuté récemment, en 2007. Le plus grand nombre d'oiseaux a été capturé en Islande (155).

D'emblée, la Bretagne s'est rapidement distinguée avec l'observation de 16 individus entre août et décembre 2007 (Reneerkens & Koomson, 2008), dont 12 bagués en Islande, 2 au Groenland et 2 en Mauritanie. On notera que les 16 individus ont tous été signalés dans le Finistère (Locquirec, Plounéour-Trez, Guissény, baie de Douarnenez, baie d'Audierne et Fouesnant). Par ailleurs, il faut aussi mentionner la découverte en baie de Douarnenez d'un oiseau issu d'un programme canadien : première donnée établissant le lien entre le Canada et la voie de migration est-

atlantique (Reneerkens, Morrison & Coulomb, 2008).

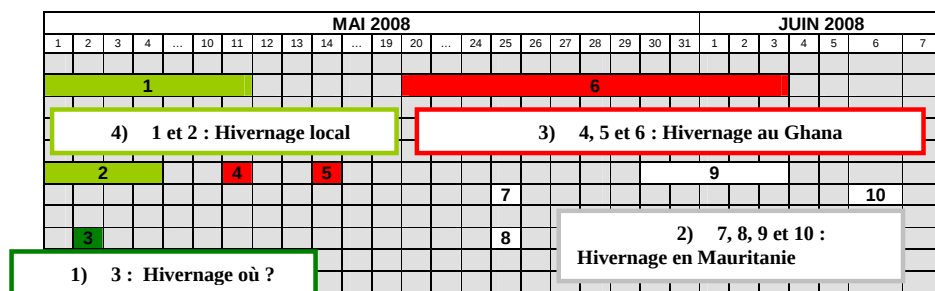
Concernant les individus observés à Moustierlin, au moment du contrôle visuel, six oiseaux ont un « historique » qui ne comporte que peu de contrôles antérieurs, et trois n'ont même jamais été vus auparavant. Cela n'est pas étonnant car les programmes ont démarré depuis à peine un an. A l'inverse, l'historique le plus complet concerne un individu capturé et bagué le 4 décembre 2004 au banc d'Arguin, en Mauritanie, et contrôlé 19 fois dont 18 sur son site d'hivernage (4 hivers consécutifs).

CHRONOLOGIE DES OBSERVATIONS ET DUREE DES STATIONNEMENTS

La figure 1 montre les observations d'oiseaux bagués à la fin du printemps 2008. Les individus hivernants au Ghana et en Mauritanie sont naturellement des migrants à Moustierlin.

Le statut des individus portant des flags verts est plus délicat à déterminer à cette époque de l'année. Deux d'entre eux (n° 1 et 2, cf. fig. 1) ont été revus régulièrement en baie de Concarneau au cours de l'hiver 2008-2009. Ce sont donc des hivernants locaux et les derniers contacts obtenus début mai 2008 constituent la fin de leur hivernage 2007-2008. A l'inverse, l'individu n°3 est un migrant car avant d'être observé à Moustierlin le 2 mai, il avait été contrôlé

le 9 avril en halte dans le sud de l'Espagne. Sa zone d'hivernage reste néanmoins inconnue.



remarque : les couleurs (vert, rouge et blanc) correspondent aux couleurs des flags

Figure 1 : chronologie des contacts des 10 bécasseaux sanderling bagués

Remarques :

- Au printemps 2008, les premiers individus bagués ont été trouvés le 2 mai, date à partir de laquelle une attention particulière a été donnée aux limicoles bagués. Avant cette date, notamment en avril, il est probable que d'autres individus migrants nous aient échappé.
- Les stationnements constatés ne sont pas circonscrits à la pointe de Mousterlin car un exemple, développé par la suite, montre qu'il s'agit de stationnements dans un secteur plus vaste, mais mal défini. Les oiseaux peuvent se rendre d'un site à l'autre, au gré des marées et des dérangements.

Il y a donc 8 vrais migrants détectés à Mousterlin entre le 2 mai et le 6 juin 2008. Parmi ces 8 oiseaux, 6 n'ont été vus qu'un jour sur place et il est impossible de connaître la durée réelle

de leur séjour. Toutefois, un stationnement de 5 et 15 jours a été constaté pour 2 individus, comme le montre le schéma.



photo 1 : « R3GGGY » le 20 mai 2008)
(Mousterlin - Fouesnant). J. Le Baill



photo 2 : « R3GGGY » le 3 juin 2008
(Mousterlin - Fouesnant). J. Le Baill

Le séjour le plus long (au moins 15 jours) concerne l'individu « R3GGGY » qui a hiverné au Ghana. Les photos suivantes illustrent l'évolution du plumage de l'oiseau dans ce laps de temps, en particulier la tête.

En plus des informations sur les stationnements, le schéma révèle un renouvellement important des migrateurs sur le site. Même si le nombre d'oiseaux reste faible, il se dessine un pattern de migration connu : les oiseaux hivernant en Mauritanie sont les derniers à migrer et ils succèdent aux oiseaux qui hivernent pourtant plus au sud au Ghana.

UN CAS SUIVI PLUS PARTICULIEREMENT : 2126 KM EN 3 JOURS

Le cas le plus intéressant concerne l'individu n°1 observé en début et en fin d'hivernage, du 14 au 24 octobre 2007, puis les 2 et 11 mai 2008. L'individu est également signalé le 7 mai 2008 à Léhan, Treffiagat, sur la côte sud-bigoudène à environ 18 km de Moustierlin. Cette dernière information est très intéressante car elle montre que des échanges ont lieu entre les sites favorables, et révèle ainsi une certaine mobilité des oiseaux à cette période.

Cet oiseau, portant la combinaison « G3RRYR », a été capturé puis bagué au printemps 2007 en Islande, lors de sa remontée pré-nuptiale.



photo 3 : bécasseau sanderling « G3RRYR » (Moustierlin - Fouesnant, mai 2008). J. Le Baill

Trois jours après le dernier contact à Mousterlin, une information peu banale nous parvient : l'individu est contrôlé par Jeroen Reneerkens, le responsable du programme de baguage, à Sandgerdi au sud ouest de l'Islande. L'oiseau effectue une halte d'au moins 7 jours avant de rejoindre son site présumé de nidification, au Groenland. Ces deux contrôles, très rapprochés dans le temps, entre la France et l'Islande, donnent une indication précieuse sur la vitesse moyenne minimale en vol migratoire. En effet, ce bécasseau a parcouru au minimum 2 126 km (en

ligne droite) en un maximum de 3 jours, soit à une moyenne minimum de 30 km/h, reliant ainsi les rivages mousterlinois aux plages islandaises grises et froides...

Le CV mis à jour au 31 juillet 2008 met en évidence un parcours bien connu puisque l'individu a été contrôlé à plusieurs reprises en halte pré-nuptiale et post-nuptiale. Cet oiseau est supposé nicher au Groenland comme tous ceux qui stationnent en Islande au printemps (Reneerkens & Koomson, 2008).

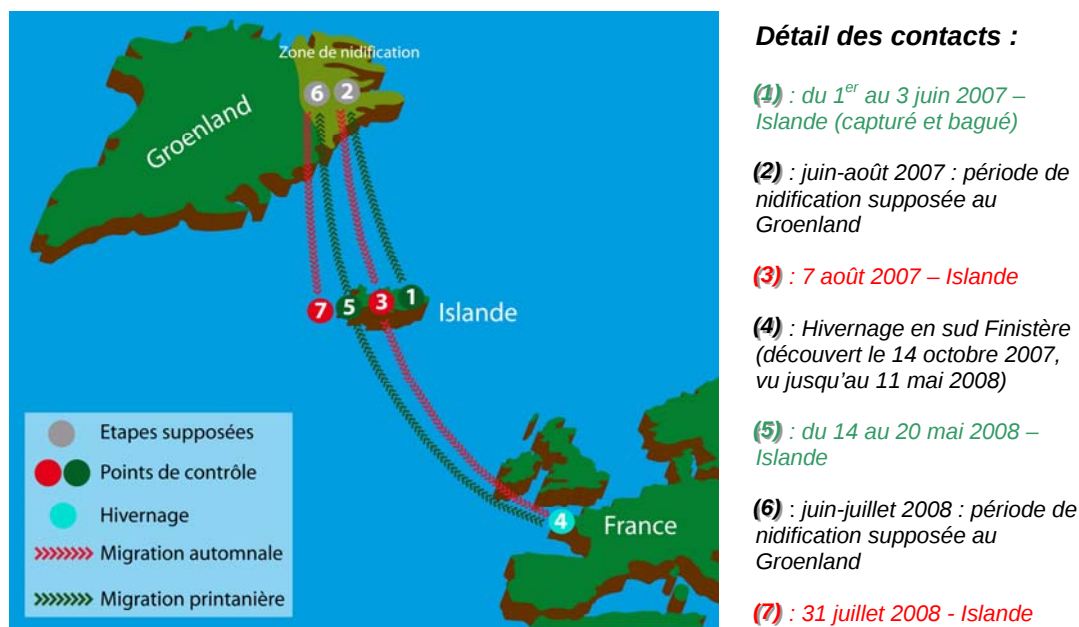


Figure 2 : étapes réelles et supposées de G3RRYR entre juin 2007 et juillet 2008

CONCLUSION

Au-delà du simple plaisir de regarder ces limicoles se nourrir sur l'estran, les nombreuses observations d'oiseaux marqués ont permis de matérialiser

littéralement le trajet migratoire de ces bécasseaux, mais aussi de nouer un contact avec les responsables de ce programme. Bien entendu, les résultats

obtenus à Moustierlin ne sont pas exceptionnels, mais plutôt très encourageants (on enregistre 4 nouveaux individus bagués en migration postnuptiale dans la dernière décade de juillet 2008). Des suivis réguliers sur d'autres sites peuvent contribuer à améliorer globalement les connaissances sur la migration du bécasseau sanderling (cela est d'autant plus facile que d'une part, l'espèce est relativement confiante et d'autre part, les chances de repérer un individu bagué sont statistiquement importantes à partir de 200 oiseaux). Pour cela, toutes les observations d'individus marqués doivent être transmises aux responsables dont les coordonnées se trouvent sur le site www.cr-birding.be. Enfin, les opérations de capture et de baguage sont en cours dans les pays cités, notamment en Mauritanie et au Ghana où 1460 individus ont été bagués entre 2002 et début 2009. Le printemps à venir sera l'occasion de découvrir bon nombre de ces oiseaux sur les côtes bretonnes.

REMERCIEMENTS

Nos remerciements s'adressent aux observateurs qui nous ont transmis leurs

contrôles : Matthieu Canevet, Alain Desnos, Raymond Pavéc, ainsi qu'aux responsables des programmes, Klaus Guenther, Edward Koomson, Jeroen Reneerkens et Bernard Spaans.

Enfin, nous remercions tout particulièrement Jeroen Reneerkens (qui nous a transmis son virus !) pour sa disponibilité et les renseignements passionnants qui ont servi cet article.

BIBLIOGRAPHIE

Mahéo R., 2007. *Limicoles séjournant en France (littoral), janvier 2007*. Convention de travaux ONCFS/ODEM (2007) : 46 p.

Reneerkens J. & Koomson E., 2008. Migration routes of sanderling along the East-Atlantic flyway : insights after a year of colour-ringing. pp. 62-68 in : *Global Flyway Network : progress report for 2007*. T.P. Piersma (comp.) Privately printed : 73 p.

Reneerkens J., Morrison R.I.G. & Coulomb G., 2008. First resight in Europe of an individually marked Sanderling *Calidris alba* from Ellesmere Island. *Wader Study Group Bulletin*, 115-2 : 116-118

Jacques Le Baill
Croas an Intron
29170 SAINT-EVARZEC

Sébastien Nédellec
Kerdilès
29500 ERGUE-GABERIC

SUIVI DES FAUCONS PELERINS *Falco peregrinus* EN HIVERNAGE DANS LE PORT DE LORIENT

René Bozec

DU GERFAUT AU PELERIN

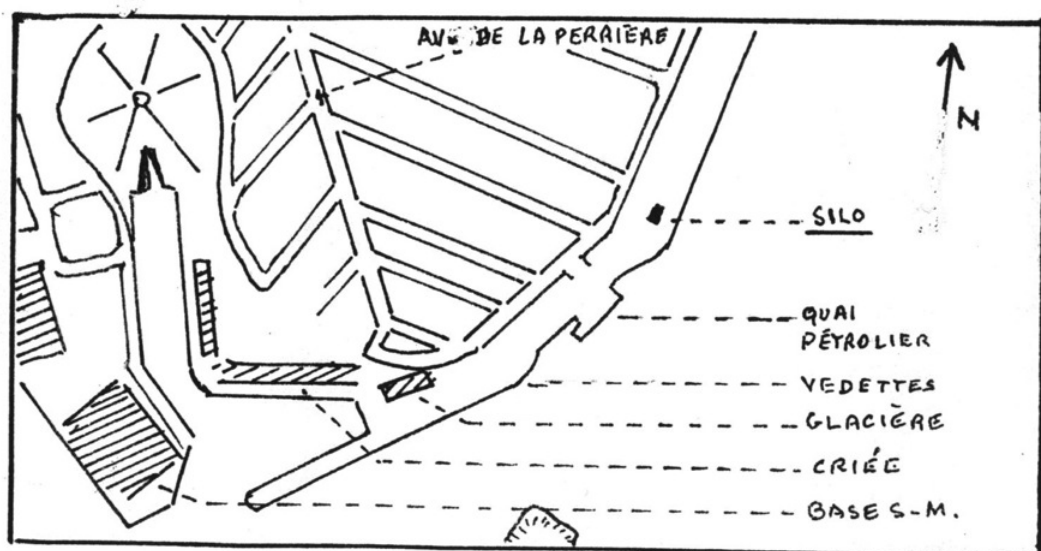
Le 28 avril 2006, un ornithologue lorientais se rend chez Dany pour se faire couper les cheveux et pour tailler une bavette. Chez un coiffeur qui se respecte on apprend toujours, surtout ce jour-là. "Tu sais, lui dit Dany, un docker du port de commerce m'a signalé qu'un faucon gerfaut *Falco rusticolus* séjourne régulièrement sur les façades du silo à grains". Un gerfaut ! L'ornithologue a un tel sursaut que l'homme de l'art fait un écart en arrière, le peigne haut. Il s'en est suivi quelques explications, quelques interrogations et, pour finir, un enthousiasme certain. Séance achevée,

l'ornithologue prend la direction du silo, mais ne trouve rien. Les jours suivants, toujours rien. Puis les observations se font de plus en plus espacées, et rien ne vient confirmer les dires du docker. C'est l'oubli jusqu'au jour du 24 novembre 2006 où notre ornithologue, passant près du silo, a un sursaut de mémoire : le gerfaut... Un coup de jumelles, et il est là, tout en haut, à 100m au moins, sur une proie. Mais ce n'est pas un faucon gerfaut... C'est un faucon pèlerin.

Dany est le premier averti. Puis les ornithologues du secteur apprennent vite la nouvelle. Trois d'entre eux se mettent à leurs carnets et claviers : R. Bozec, J. Corbière, J. Serrano, d'autres se

contentent de transmettre oralement les résultats de leurs observations. Ce sont M. Adde, G. Bauchet, J. Benoit, J.L. Blanchard, R. Cardiet, G. Dérian, Y. Gaillard, M. Galludec, S. de Givry, R. Hégen, M. Kernéis, D. Le Rohellec, R. Poignant, ainsi que quelques membres du

personnel du port. Des conseils et des encouragements nous sont prodigués par Y. Capitaine et E. Cozic ornithologues du Finistère, et par P. Behr, ornithologue de Nancy. Une belle équipe est en action, ce sont de bons moments qui seront vécus.



schema : localisation des différents édifices du port de Lorient utilisés par le faucon pèlerin

LES OBSERVATIONS AU SILO

La présence du faucon pèlerin dans le port de Lorient, espèce rescapée de la pollution par les pesticides des années 60, aux performances de vol extraordinaires, a permis à nombre d'ornithologues de profiter de longues heures d'observation. Contrairement à de nombreux secteurs, la présence dans le port de Lorient a permis des observations tout au long de la journée et tous les

jours, sans craindre de le déranger et sans avoir à s'extraire de sa voiture : une année extraordinaire. Chaque visite a été aussi l'occasion de noter les faits et gestes de l'oiseau.

Le faucon pèlerin avait déjà été remarqué le 13 février 2004 au-dessus de l'église St-Louis, dans un carrousel de goélands calmes. C'est peut-être un vieil habitué, s'il s'agit du même oiseau.

Que s'est-il passé au mois de mai ? Certes il y a eu moins d'observateurs, mais, cependant, le nombre de données a chuté. Où était l'oiseau ? On pourrait penser qu'il est parti pour se reproduire. C'est impossible vu la date et la durée, somme toute faible, de l'éclipse.

LE FAUCON PELERIN SUR LE SILO : UTILISATION DES DIFFERENTS PERCHOIRS

Tous les perchoirs possibles sur les deux silos et les grues ont été numérotés de 1 à 58. De 1 à 38 pour le grand silo, haut de 70m, à la silhouette massive, mais intéressante avec ses flancs formés de demi-cylindres. De 41 à 48 pour le petit silo qui est fait de deux cubes superposés, avec un caisson terminal accroché par un enchevêtrement de poutrelles métalliques. En bordure du quai se trouvent les grues, numérotées de 51 à 58.

Sur les 58 perchoirs envisagés, 26 ont été vus occupés par le faucon pèlerin. Mais seul cinq (n°2, 3, 37b, 37a et 14) sont utilisés régulièrement (plus de vingt observations chacun). Les 21 autres perchoirs totalisent moins de cinq observations (exception faite du n°6 avec 7 observations).

Les perchoirs du grand silo sont des aérateurs rectangulaires ou cylindriques sortis de la muraille sur 50cm environ. Il est vite ressorti que la grande façade

orientée sud-ouest (qui donne sur le port) est la plus fréquentée, principalement ses perchoirs les plus éloignés du sol, à 65m. Le perchoir le plus bas utilisé, est le n°11, à 40m. Les oiseaux n'utilisent donc pas les perchoirs bas. Pourtant comme le secteur du silo n'est pas une zone de chasse, l'utilisation d'un point culminant ne peut être expliquée par un éventuel point d'observation des proies potentielles. L'utilisation des perchoirs les plus hauts s'explique probablement par une recherche d'une certaine quiétude, en particulier dans ce secteur très fortement anthropisé. Le premier coup d'oeil du visiteur doit se porter dans les hauteurs de la grande façade. Qu'on le trouve ou pas lors de cette première observation, il ne faut pas s'arrêter là. Le tour des édifices permet d'avoir quelques surprises, un deuxième faucon par exemple. Il ne faut pas oublier de jeter un coup de jumelles sur les fenêtres de l'axe central de la façade (on ne les a pas numérotées). On y voit quelquefois le faucon pèlerin, surtout le soir. Il y passe probablement la nuit.

QUELQUES COMPORTEMENTS NOTES AU REPOSOIR, SUR LE SILO

L'arrivée du faucon pèlerin au silo de Lorient avait trouvé des ornithologues peu expérimentés avec cette espèce. Cet oiseau n'était pas leur pain quotidien, il le devint du jour au lendemain.

Le 31 janvier 2007, un deuxième oiseau s'est installé. Le 10 mars 2007, un troisième a fait une apparition, sans suite. Longtemps on est allé au silo pour le simple plaisir de voir le faucon et de noter sa présence. On l'a vu voler, manger, s'épouiller, se reposer. On ne pouvait penser que ce stationnement allait durer aussi longtemps. Voici quelques-unes des observations réalisées.

Un oiseau peu farouche

Il supporte sans broncher l'agitation des humains tout autour de son reposoir : que ce soit au sol par les piétons, les chiens et les camions, ou dans les airs avec les avions et les hélicoptères. Le bruit des explosions sous-marines du bateau-atelier voisin ne le font pas plus décoller. Une seule fois on a observé la paire de faucons jaillir en panique de la muraille, ce fut au violent coup de sirène d'un cargo en partance.

Une cohabitation paisible

Les autres oiseaux, voisins de tous les jours, mènent avec le faucon pèlerin une vie paisible qui étonne. Il s'agit des goélands (argentés *Larus argentatus*, marins *L. marinus* et bruns *L. fuscus*), de la mouette rieuse *L. ridibundus*, du pigeon (biset) *Columba livia* de ville, de la tourterelle turque *Streptopelia decaocto*, du pipit maritime *Anthus petrosus*, de la bergeronnette grise *Motacilla alba*, du rouge-queue noir *Phoenicurus ochruros*, du chevalier guignette *Actitis*

hypoleucos...

Le 15 février, on l'a vu quitter son perchoir, faire un tour du silo parmi les autres oiseaux, s'échapper discrètement vers le port de pêche, puis revenir aussitôt dans la ronde des laridés avec lesquels il est resté planer au moins huit minutes. On a vu aussi le mâle exécuter des piqués foudroyants jusqu'au macadam et s'engouffrer sous les passerelles à grains, traversant des populations de pigeons posés, trop surpris pour songer s'envoler : simples jeux, sans doute ?

Les captures des proies ne se font pas autour du reposoir. On n'en a vu que deux autour du silo. En revanche, les repas sont souvent observés au silo (une trentaine). Au menu, essentiellement du pigeon (biset) de ville, mais aussi de la mouette rieuse, de la bécassine des marais *Gallinago gallinago*, de la bergeronnette grise, du faucon crécerelle *Falco tinnunculus*, de l'étourneau sansonnet *Sturnus vulgaris* et du rouge-queue noir. Les restes tombés des perchoirs sont rapidement ramassés par les goélands. Le temps du repas est variable avec ses pauses. On a vu le faucon pèlerin commencer un pigeon à 10h et ne pas l'avoir terminé pour 10h40. A contrario, il peut liquider une bergeronnette en sept minutes. Ses becquées sont minuscules. Une fois le repas terminé, il peut ranger les restes dans un coin ou aller les jeter dans l'eau du port : c'est un raffiné ! Raffiné aussi dans sa toilette. Toutes les contorsions

sont bonnes pour traquer et lisser les plumes rebelles. Il prend grand soin de ses ongles et du bec. Il les cure minutieusement. Une fois sa toilette terminée, il s'installe au bord de l'aérateur,

bien droit sur une patte, puis il ferme l'autre patte et la range dans son gousset. C'est la sieste : les yeux se ferment et s'ouvrent à tour de rôle.



photo : deux oiseaux posés sur un aérateur du silo du port (Lorient - Morbihan, janvier 2009) J. Serrano

QUID DE L'AVENIR ?

De décembre 2007 à décembre 2008, l'expérience des ornithologues lorientais se sera bien étoffée au sujet du faucon pèlerin. Ils auront noté le comportement et les évolutions d'une paire d'adultes et auront aperçu, entre le 7 et 20 juillet, un jeune. Ils auront assisté à la formation du couple : première observation des deux oiseaux sur le même aérateur, le 3

novembre.

Des mystères subsistent. Ainsi, comment expliquer certaines longues absences comme celle de mai ? Attachés au silo, où pourraient-ils nicher ? À la glacière abandonnée, toute proche ? À la base sous-marine qu'ils fréquentent déjà pour s'alimenter ? Au sol, certains ruminent la possibilité de poser des nichoirs, mais c'est une autre histoire.

René Bozec
26 rue de la Patrie
56100 LORIENT

LES FAITS ORNITHOLOGIQUES MARQUANTS EN BRETAGNE AU COURS DE L'ANNEE 2008

Jacques Maout

C'est la première fois que les annales ornithologiques sont présentées non sous la forme d'une synthèse rassemblant toutes les espèces de notre avifaune, mais sous celle d'un relevé des faits marquants qui se sont déroulés tout au long de l'année. L'intérêt d'un tel travail est d'être plus réactif (publication en 2009 de faits de 2008) et aussi de pallier au retard à la mise en place d'un fichier ornithologique régional.

Evidemment, les faits marquants exposés ici n'en sont pas pour tout le monde, à commencer pour l'auteur de ces lignes. Mais tout d'abord qu'est-ce qu'un fait marquant ? Il nous paraissait évident que les nouveautés concernant l'avifaune reproductrice ou hivernante, les mouvements migratoires importants devaient être sélectionnés, mais fallait-il s'attarder sur les observations d'oiseaux

occasionnels nettement plus anecdotiques ? Nous avons finalement choisi de les intégrer, tout d'abord parce que les différentes synthèses bretonnes les ont toujours reprises, ensuite parce certaines de ces données peuvent préfigurer un changement de statut.

Pour réaliser ce travail, j'ai procédé à une revue des différentes sources d'informations aisément disponibles pour la Bretagne et, en particulier, les différentes listes de discussion dont la liste figure en bibliographie. Les informations diffusées sont ici partielles, non issues d'un fichier organisé, et elles n'ont reçu aucune homologation au moment où nous écrivons. Il est évident que des erreurs et des oublis se sont glissés ici où là, mais c'est le risque à courir pour publier relativement vite ces informations.

PLONGEON CATMARIN *Gavia stellata* : 38 le 13/4/08 devant la pointe des Guettes/Hillion (22).

PLONGEON IMBRIN *Gavia immer* : 50+ le 4/11/2008 au milieu de la baie de Saint-Brieuc (22). C'est une donnée intéressante par la date et l'effectif (50-100 hivernants recensés en Bretagne en moyenne ces dernières années dont 5-12 dans les Côtes-d'Armor).

GREBE JOUGRIS *Podiceps grisegena* : 1 adulte et 1 juvénile à Grand-Lieu (44) le 6/8/2008, date très hâtive.

GREBE A COU NOIR *Podiceps nigricollis* : pas de reproduction à Grand-Lieu (44) cette année alors qu'elle semble avoir eu lieu dans le marais de Goulaine (44).

PETREL GONGON *Pterodroma feae* : 1 (première française) le 27/7/2008 à 5 milles au sud de la pointe occidentale d'Ouessant (29).

PUFFIN CENDRE *Calonectris diomedea* : 1 oiseau vu à plusieurs reprises au printemps dans l'archipel d'Houat (56) ; bel afflux en fin d'été avec en particulier 862/1h vers le nord le 4/9/2008 au large du phare d'Eckmül à Penmarc'h (29).

PUFFIN FULIGINEUX *Puffinus griseus* : quelques beaux pics de migration en automne : 569/5h45 le 2/10/08 et 663/10h30 h le 3/10/08 à Brignogan-Plage (29), 359/3h le 3/10/08 à Trégastel (22). Derniers le 23/11/08 à Brignogan-Plage.

PUFFIN DES ANGLAIS *Puffinus puffinus* : 150-232 couples en Bretagne en 2008.

PUFFIN DES BALEARES *Puffinus mauretanicus* : hivernage record en Bretagne, maximum 710 le 11/1/2008 en baie de Saint-Brieuc (22), puis présence continue depuis lors avec, en particulier 2 000 le 31/7/08 en baie de Saint-Brieuc (22).

PUFFIN DE MACARONESIE *Puffinus assimilis* : 1 le 21/10/08 à Ouessant (29).

OCEANITE TEMPETE *Hydrobates pelagicus* : 790 couples en Bretagne en 2008.

FOU DE BASSAN *Morus bassanus* : 19 360 couples aux Sept-Îles (22) en 2008, en léger déclin, sans doute apparent compte tenu des conditions de recensement.

GRAND CORMORAN *Phalacrocorax carbo* : première reproduction aux Sept-Îles en 2008 (10 couples).

BUTOR ETOILE *Botaurus stellaris* : 50 chanteurs dénombrés en Brière au printemps 2008.

BLONGIOS NAIN *Ixobrychus minutus* : 2 contacts en Loire-Atlantique au printemps 2008, dans le marais de Goulaine et à Grand-Lieu.

CRABIER CHEVELU *Ardeola ralloides* : 5 nids trouvés à Grand-Lieu (44) en 2008.

HERON GARDE-BOEUFS *Bubulcus ibis* : reproduction confirmée dans le Finistère après une forte présomption en 2007 avec 8+ nids occupés sur le littoral nord. Dans le même secteur, 63 le 14/12/2008 à Lannilis.

GRANDE AIGRETTE *Egretta alba* : reproduction d'un couple pour la 2^e année consécutive dans le marais de Goulaine (44) ; 160 couples en 2008 à Grand-Lieu (44) ; le 23/9/08 : 29 à Paintourteau/Erbrée (35) et 29 au Cranic/Brec'h (56).

HERON CENDRE *Ardea cinerea* : l'unique colonie costarmoricaine compte 6 nids en 2008 à Trébeurden.

HERON POURPRE *Ardea purpurea* : la reproduction est suspectée en baie d'Audierne en 2008.

CIGOGNE BLANCHE *Ciconia ciconia* : 53 nids en Loire-Atlantique en 2008 dont 45 produisent une moyenne de 3 jeunes. Parmi les nouvelles localités, on peut remarquer Guenrouët, au nord-ouest du département.

IBIS FALCINELLE *Plegadis falcinellus* : plusieurs observations en Loire-Atlantique où le séjour prolongé de 2 individus a été noté en Brière au printemps ; 1 les 15 et 16/11/08 à Falguérec/Séné (56) et 1 le 16/11/08 au Lenn/Louannec (22).

SPATULE BLANCHE *Platalea leucorodia* : les effectifs dépassent 210 couples en Loire-Atlantique en 2008.

CYGNE CHANTEUR *Cygnus cygnus* : quelques hivernants dans le Léon (29) et à Grand-Lieu (44).

OIE RIEUSE *Anser albifrons* : 3 le 17/2/08 à Lavau-sur-Loire (44) et 3 le 23/11/08 à Grand-Lieu (44).

OIE NAINE *Anser erythropus* : 2 en fond de baie de Saint-Brieuc (22) à partir du 5/12/2008, leur origine ne paraît pas être sauvage.

OIE CENDREE *Anser anser* : 10 couples à Grand-Lieu (44) en 2008.

BERNACHE CRAVANT *Branta bernicla* : reproduction quasi-nulle en 2008. Une vingtaine de *B. b. hrota* hivernent en baie de Concarneau (29) en 2008/09. On peut noter aussi l'occurrence croissante de *B.b. nigricans*.

TADORNE DE BELON *Tadorna tadorna* : l'espèce s'est reproduite en 2008 à Saint-Hilaire-de-Clisson, localité très à l'intérieur de la Loire-Atlantique ; 2 nichées également à Varades sur la Loire (44) aux portes du Maine-et-Loire.

CANARD A FRONT BLANC *Anas americana* : 1 à Grand-Lieu (44) les 21/1 et 8/4/08, 1 à Ouessant (29) du 26/3 au 5/4/08.

SARCELLE A AILES VERTES *Anas carolinensis* : 1 du 2 au 23/3/08 puis 1 (la même ?) à partir du 26/11/08 en rivière de Pont-l'Abbé (29) ; 1 le 23/12/08 au Massereau/Frossay (44).

CANARD SOUCHET *Anas clypeata* : deux nouvelles localités de reproduction en 2008, l'île d'Hoëdic (56) et le marais de Goulaine (44).

NETTE ROUSSE *Netta rufina* : Beaucoup de données mais il est difficile de faire la part des oiseaux sauvages de ceux issus de captivité.

FULIGULE A DOS BLANC *Aythya valisineria* : 1 le 17/12/08 à Grand-Lieu (44), mais son origine est incertaine.

FULIGULE A BEC CERCLE *Aythya collaris* : 1 mâle et 1 femelle du 14/1 au 19/2/08 à Bodonnou/Plouzané (29), 1 à partir du 11/11 puis 2 du 29/11 au 8/12/08 en baie d'Audierne (29), 2 mâles à partir du 21/12/08 à l'étang de Careil puis à l'étang de Trémelin, tous deux sur la commune d'Iffendic (35).

FULIGULE NYROCA *Aythya nyroca* : 1 mâle hiverne en 2007/2008 à Grand-Lieu (44), 1 le 6/4/08 à l'étang du Moulin Neuf/Plonéour-Lanvern (29), 1 jeune le 13/8/08 à Grand-Lieu (44). A Grand-Lieu, 1 femelle (la même ?) est encore observée les 12/11 et 30/12/08.

FULIGULE A TETE NOIRE *Aythya affinis* : 1 mâle et 1 femelle hivernent jusqu'au 23/2/08 au Curnic/Guissény (29), 1 femelle (la même probablement) est ensuite vue sur le même site du 1^e au 27/4/08, 1 femelle le 18/2/08 à Grand-Lieu (44) ; au Curnic, 1 femelle est de nouveau présente à partir du 14/12/08.

EIDER A DUVET *Somateria mollissima* : 1 couple échoue dans sa reproduction aux Sept-Îles et une ponte est découverte sur l'île aux Chevaux (56).

MACREUSE BRUNE *Melanitta fusca* : 82 le 10 février devant la pointe des Guettes/Hillion (22).

HARLE PIETTE *Mergus albellus* : 3 le 13/1/08 à Grand-Lieu (44) où 2 femelles apparaissent le 10/12/08.

ERISMATURE ROUSSE *Oxyura jamaicensis* : 2 à 8 nichées à Grand-Lieu (44) en 2008.

BONDREE APIVORE *Pernis apivorus* : la reproduction dans le Léon (29) est prouvée à Saint-Martin-des-Champs et probable à Plouénan.

ELANION BLANC *Elanoides forficatus* : 1 le 20/3/2008 dans le Nord-Est de la Loire-Atlantique.

VAUTOUR PERCNOPTERE *Neophron percnopterus* : 1 le 16/5/2008 à Saint-Rivoal (29).

CIRCAETE JEAN-LE-BLANC *Circaetus gallicus* : 2008 est une année faste avec notamment au moins 5 individus estivants dans les Monts d'Arrée. En Loire-Atlantique, les données ont été plus nombreuses également.

BUSARD SAINT-MARTIN *Circus cyaneus* : 4 ou 5 couples, dont 2 élèvent des jeunes, dans les Côtes-d'Armor, la situation de l'espèce s'améliore dans ce département.

BUSARD PALE *Circus macrourus* : 1 juvénile le 16/9/08 à La Turballe (44).

BUSARD CENDRE *Circus pygargus* : reproduction réussie dans le Menez Hom (29) pour 1 couple : l'espèce avait apparemment déserté le site depuis longtemps. On note également la parade d'un couple à Lavau (44) en mai.

AUTOUR DES PALOMBES *Accipiter gentilis* : 12-18 couples découverts en Bretagne en 2008. Sur la période 2004-2008, la fourchette basée sur les sites contrôlés est de 27-53 couples. Les recherches menées dans le Finistère ont été infructueuses, la quasi-totalité des couples est située en Ile-et-Vilaine et en Loire-Atlantique

AIGLE BOTTE *Hieraetus pennatus* : 1 juvénile de forme pâle stationne sur l'île de Sein (29) du 25 au 28/9/08.

AIGLE DE BONELLI *Hieraetus fasciatus* : 1 juvénile le 20/9/08 à Grand-Lieu (44).

FAUCON PELERIN *Falco peregrinus* : Beaucoup de nouveautés : 1 couple élève 1 jeune aux Sept-Îles en 2008 sur le site historique de l'île Rouzig d'où l'espèce avait disparu depuis 1950 ; 1 nouveau couple se reproduit avec succès dans le Sud-Finistère ; l'espèce s'est enfin reproduite à Belle-Ile (56). Au total, ce sont 13 ou 14 couples qui élèvent 29 ou 30 jeunes.

MARQUETTE PONCTUEE *Porzana porzana* : assez nombreux contacts en Loire-Atlantique au printemps 2008.

GRUE CENDREE *Grus grus* : 1 le 4/2/08 à Moisdon-la-Rivière (44), 1 du 9 au 28/7/08 en Brière (44), 15 le 30/11/08 au marais de Grée (44) et 3 le 27/12/08 à Beaumont/Issé (44).

ECHASSE BLANCHE *Himantopus himantopus* : 1 hivernante en 2007/08 dans les marais salants de Guérande (44).

OEDICNEME CRIARD *Burhinus oedicnemus* : un groupe est suivi en automne à Saint-Hilaire-de-Clisson (44) : l'effectif culmine à 47 individus le 8/10/08 ; dernier le 5/12/08 au Loroux-Botttereau (44).

GLAREOLE A COLLIER *Glareola pratincola* : 1 le 11/5/08 aux Moutiers-en -Retz (44), 1 les 15/6, 13/7 et 27/7/2008 en Brière (44).

BECASSEAU A COU ROUX *Calidris ruficollis* : 1 adulte à Goulven (29) du 1^e au 5/8/08.

BECASSEAU DE BONAPARTE *Calidris fuscicollis* : 1 le 30/7/08 à Guérande (44), 1 du 10 au 16/10/08 à Sein (29) et 1 le 15/10/08 à Bourgneuf-en-Retz (44).

BECASSEAU DE BAIRD *Calidris bairdii* : 1 du 11 au 15/9/08 à Ouessant (29), 1 le 17/9/08 à Goulven (29), 1 le 21/9/08 à Saint Pierre/Penmarc'h (29) et 1 le 25/10/08 à Trunvel/Tréogat (29).

BECASSEAU TACHETE *Calidris melanotos* : afflux à l'automne 2008 avec 10 ou 11 individus entre le 5/9 et le 22/10/08.

BECASSEAU A ECHASSES *Micropalma himantopus* : 1 adulte les 28 et 29/7/2008 à Guérande (44).

BECASSEAU ROUSSET *Tryngites subruficollis* : 6 individus apparemment entre le 6 et le 21/9/08.

BECASSIN A LONG BEC *Limnodromus scolopaceus* : 1 du 19 au 21/10/08 à Porspaul/Plouarzel (29) et 1 à partir du 19/12/08 à Trévaly/La Turballe (44).

BARGE A QUEUE NOIRE *Limosa limosa* : 28-34 couples en Brière (44) et 1 en baie d'Audierne (29) en 2008.

CHEVALIER STAGNATILE *Tringa stagnatilis* : 1 le 4/4/08 à Ouessant (29), 1 le 22/8/08 en Brière (44).

CHEVALIER A PATTES JAUNES *Tringa flavipes* : 1 à partir du 21/12/08 sur l'étang de Kermor/Ile-Tudy (29).

CHEVALIER BARGETTE *Tringa cinerea* : 1 du 13 au 15/9/08 sur le réservoir de Haute Vilaine/La Chapelle-Erbrée (35).

PHALAROPE A BEC ETROIT *Phalaropus lobatus* : 1 du 20 au 22/7/08 en Brière (44), 3 individus entre le 1^e et le 20 (ou 21)/9/08 dans le Finistère et 1 les 8 et 9/9/08 entre Le Croisic et Batz-sur-Mer (44).

PHALAROPE A BEC LARGE *Phalaropus fulicaria* : afflux en automne à partir du 24/8/08 avec un maximum de 118 le 12/10/08 à Ouessant (29).

LABBE PARASITE *Stercorarius parasiticus* : 70/2h le 23/8/08 à Brignogan-Plage (29).

LABBE A LONGUE QUEUE *Stercorarius longicaudus* : 2 à l'automne à Brignogan-Plage (29) : 1 le 13/9/08 et 1 le 3/10/08.

GRAND LABBE *Stercorarius skua* : 216 le 12/9/08 à Brignogan-Plage (29).

MOUETTE MELANOCEPHALE *Larus melanocephalus* : 2 380 le 1/2/08 et 1 800-2 000 le 16/11/08 à Beauport/Paimpol (22).

MOUETTE DE FRANKLIN *Larus pipixcan* : 1 du 31/8 au 21/9/08 à la pointe de Penmarc'h (29).

MOUETTE PYGMEE *Larus minutus* : 700++ le 9/11/08 devant Cancale (35).

MOUETTE DE SABINE *Larus sabini* : nombreux contacts à l'automne 2008 avec un maximum de 120 le 12/10/08 en baie de Vilaine (56).

MOUETTE DE BONAPARTE *Larus philadelphia* : 1 du 5 au 22/10/08 près de Tréompan/Ploudalmézeau (29).

GOELAND RAILLEUR *Larus genei* : 1 le 7/5 puis 3 le 8/5/08 à Saint-Brévin-les-Pins (44).

GOELAND A BEC CERCLE *Larus delawarensis* : 16+ individus sont dénombrés en 2008.

GOELAND ARGENTE *Larus argentatus* : l'espèce niche à Lamballe (22). Des dizaines d'oiseaux de la sous-espèce *L. a. argentatus* auraient hiverné en Loire-Atlantique.

GOELAND A AILES BLANCHES *Larus glaucoides* : au moins 25 individus (différents ?) en 2008.

GOELAND BOURGMESTRE *Larus hyperboreus* : 9 individus en 2008.

MOUETTE DE ROSS *Rhodostethia rosea* : 1 jusqu'au 10/1/08 dans le port de Douarnenez (29).

STERNE CASPIENNE *Sterna caspia* : 4 le 30/8/08 au réservoir de la Cantache/Montreuil-sous-Pérouse (35), 1 le 9/10/08 à Hoëdic (56).

STERNE CAUGEK *Sterna sandvicensis* : 1 969 couples nichent en Bretagne en 2008.

STERNE DE DOUGALL *Sterna dougallii* : 21 individus tués par un Vison d'Amérique *Neovison vison* en baie de Morlaix (29), les 57 couples installés sur l'île aux Dames échouent en quasi-totalité ; 1 couple à la Colombière (22).

STERNE PIERREGARIN *Sterna hirundo* : 1 446-1 507 couples nichent en milieu maritime en Bretagne en 2008.



photo : sterne pierregarin en action de pêche (brèche de Trunvel - Finistère, août 2006). T. Queennec

STERNE NAINE *Sterna albifrons* : 58-62 couples nichent en milieu maritime en Bretagne en 2008.

GUIFFETTE MOUSTAC *Chlidonias hybridus* : plus de 1 900 couples en Loire-Atlantique en 2008, répartis à peu près par moitié entre Grand-Lieu et la Brière.

GUIFFETTE NOIRE *Chlidonias niger* : 140-150 couples en Grande Brière (44) et 30 couples à Grand-Lieu (44) en 2008.

GUIFFETTE LEUCOPTERE *Chlidonia leucopterus* : reproduction d'un couple en Brière, première française. C'est l'évènement ornithologique breton de l'année.

GUILLEMOT DE TROIL *Uria aalge* : 249-262 couples en Bretagne en 2008.

PINGOUIN TORDA *Alca torda* : 23-29+ couples en Bretagne en 2008.

GUILLEMOT A MIROIR *Cephus grylle* : 1 du 8 au 30/10/08 à Hoëdic (56).

MERGULE NAIN *Alle alle* : 1 le 1/1/08 à Porsliogan/Le Conquet (29) et 4 le 21/10/08 à Ouessant (29).

MACAREUX MOINE *Fratercula arctica* : l'espèce niche toujours à Keller/Ouessant (29), en baie de Morlaix (29) et aux Sept-Îles (22) mais le déclin se poursuit : 112-185 couples, plus bas historique.

COUCOU GEAI *Clamator glanduarius* : 1 le 18/6/08 à Plouhinec (56).

HIBOU PETIT-DUC *Otus scops* : présence pour la 3^e année consécutive de l'espèce à Frossay (44) avec une première mention le 27/4/08, 1 chanteur du 20/5 au 4/6/08 à Maure-de-Bretagne (35).

MARTINET A VENTRE BLANC *Apus melba* : 1 le 10/6/08 à Morieux (22), 1 le 2/8/08 à Guérande (44).

GUEPIER D'EUROPE *Merops apiaster* : le nombre d'observations extérieures à la baie d'Audierne (29) a été assez élevé cette année.

ALOUETTE CALANDRELLE : 3 le 7/5/08 à Ouessant (29), 1 stationne jusqu'au 11. Sur cette même île, 1 individu à l'automne, le 11/11/08.

ALOUETTE HAUSSECOL *Calandrella brachydactyla* : 1 en janvier et jusqu'au 5/2/08 à la pointe Saint Mathieu/Plougonvelin (29).

PIPIT DE RICHARD *Anthus richardi* : 1 le 22/4/08 au cap Fréhel (22). Au moins 12 oiseaux à l'automne entre le 18/9 et le 17/11/08 avec un maximum de 4 le 15/10/08 à la pointe de Téven Pen ar Pont/Ploudalmézeau (29).

PIPIT ROUSSELINE *Anthus campestris* : plusieurs contacts (1 ou 2 individus concernés avec des chants) ont été obtenus dans le marais Breton (44) de mai à juillet. On peut rappeler que l'espèce se reproduit sur la côte vendéenne et en particulier sur l'île de Noirmoutier située en face du Marais Breton.

PIPIT A GORGE ROUSSE *Anthus cervinus* : 1 adulte à Ouessant (29) le 15/10/08. (29).

PIPIT MARITIME *Anthus petrosus* : une donnée remarquable pour 1 individu le 16/8/08 à l'étang de Beaumont/Issé, bien à l'intérieur de la Loire-Atlantique.

BERGERONNETTE CITRINE *Motacilla citreola* : 1 le 22/8/08 à Ouessant (29) et 1 le 15/9/08 à Penmarc'h (29).

JASEUR BOREAL *Bombycilla garrulus* : 1 du 19/4 au 3/5/08 à Saint-Pol-de-Léon (29) et 1 le 8/11/08 à Ouessant (29).

ROSSIGNOL PHILOMELE *Luscinia megarhynchos* : 2 chanteurs, au moins, dans le Morbihan ce printemps : à Séné et Camoël.

GORGEBLEUE A MIROIR *Luscinia svecica* : beaucoup de nouveautés en 2008 : l'espèce s'est reproduite à Trunvel/Tréogat (29), 1 chanteur en avril au Grand Loch/Guidel (56) et 1 chanteur le 27/5/08 à Lillemer (35). Plus étrange, 1 chanteur en forêt de Rennes (35) le 8/5/08.

ROUGEQUEUE A FRONT BLANC *Phoenicurus phoenicurus* : un couple mène des poussins au bord de l'envol dans une vieille pinède des Monts d'Arrée au Cloître-Saint-Thégonnec (29) ; dans le Finistère la dernière reproduction prouvée remontait à 1987.

TRAQUET MOTTEUX *Oenanthe oenanthe* : 1 chanteur le 9/6/08 sur Bréhat (22).

TRAQUET DU DESERT *Oenanthe deserti* : 1 le 25/10/08 à Sissable/Guérande (44).

GRIVE DE SIBERIE *Zoothera sibirica* : 1 le 15/10/2008 à Sein (29).

GRIVE A JOUES GRISES *Catharus minimus* : 1 le 7/10/08 à Ouessant (29).

MERLE A PLASTRON *Turdus torquatus* : 1 le 1/1/08 à La Chapelle-sur-Erdre (44).

ROUSSEROLLE ISABELLE *Acrocephalus agricola* : 1 le 30/8/08 à Trunvel/Tréogat (29) et 1 le 14/10/08 à Sein (29).

ROUSSEROLLE VERDEROLLE *Acrocephalus palustris* : 1 chanteur le 12/5/08 au marais de la Folie/Antrain (35), 1 le 20 ou 21/10/08 à Sein (29).

ROUSSEROLLE TURDOIDE *Acrocephalus arundinaceus* : En dehors de l'estuaire de la Loire, l'espèce est contactée en Loire-Atlantique au printemps 2008 sur les sites suivants : Brière, marais de Goulaine et Grand-Lieu ; 1 capturée le 4/9/08 à Trunvel/Tréogat (29).

HYPOLAIS ICTERINE *Hippolais icterina* : 1 le 4/9/08 à Ouessant (29).

FAUVETTE PASSERINETTE *Sylvia cantilans* : 1 chanteur le 10/5/08 à Plogoff (29), 1 en octobre 2008 à Ouessant (29).

FAUVETTE EPERVIERE *Sylvia nisoria* : 1 le 15/9/08 à Hoëdic (56), 1 le 8/10/08 et 1 le 9/11/08 à Ouessant (29).

FAUVETTE BABILLARDE *Sylvia curruca* : apparemment aucun contact au printemps 2008.

POUILLOT DE PALLAS *Phylloscopus proregulus* : 1 le 21/10/08 à Sein (29), 2 dans la période entre le 26 et le 30/10/08 à Ouessant (29).

POUILLOT DE HUME *Phylloscopus humei* : 1 le 5/11/08 à Hoëdic (56), 1 du 8 au 11/11/08 à Ouessant (29).

POUILLOT DE SCHWARZ *Phylloscopus schwarzi* : 1 les 16 et 17/10/08 à Ouessant (29).

POUILLOT DE BONELLI *Phylloscopus bonelli* : 1 chanteur le 13/5/08 et 1 le 18/10/08 à Ouessant (29).

POUILLOT SIFFLEUR *Phylloscopus sibilatrix* : mauvaise année en forêt du Cranou (29), bastion de l'espèce dans le Finistère qui ne semble plus accueillir par ailleurs que des couples plus ou moins dispersés.

ROITELET TRIPLE-BANDEAU *Regulus ignicapillus* : forte progression de l'espèce dans le Nord-Est du Finistère en 2008.

GOBEMOUCHE NAIN *Ficedula parva* : au moins 8 individus sur les îles de Sein et d'Ouessant (29) en octobre.

MESANGE NOIRE *Parus ater* : invasion en cours à l'automne 2008 avec un maximum de 8 000+ le 30/10/2008 à Sein (29).

TICHODROME ECHELETTE *Tichodroma muraria* : 2 hivernants en Bretagne en 2007/2008 : 1 à Plomodiern (29) (revenu à l'automne) et l'autre à Châteaubriant (44).

REMIZ PENDULINE *Remiz pendulinus* : petit afflux en octobre avec 10 le 11 à Donges (44), 1 le 11 et 6 le 22 à Ouessant (29), 2 le 19 à Frossay (44) et 2 le 25 à Goulven (29). Plus tard, 3 le 4/11/2008 à Sein (29) et 1 le 1/12/08 à Grand-Lieu (44).

LORIOT JAUNE *Oriolus oriolus* : 1 chanteur en juin à Hillion (22).

PIE-GRICHE ECORCHEUR *Lanius collurio* : un nouveau secteur de reproduction a été découvert en Ille-et-Vilaine à Guignen.

PIE-GRICHE GRISE *Lanius excubitor* : 1 le 2/3/08 en Loire-Atlantique, 1 du 9 au 22/3/08 à Lannéanou (29). La présence hivernale dans les Monts d'Arrée doit être régulière.

PIE-GRICHE A TETE ROUSSE *Lanius senator* : 1 le 7/5/08 à Treffiagat (29), 2 le 11/5/08 à Ouessant (29), 1 le 6/8/08 à Plomeur (29), 1 le 8/8/08 à Bréhat (22), 1 le 4/9/08 à Ouessant.

GEAI DES CHENES *Garrulus glanduarius* : afflux à l'automne 2008, noté plus spécialement dans l'Est de la Bretagne.

CASSENOIX MOUCHETE *Nucifraga graculus* : 1 au centre ville de Nantes (44) du 14 au 27(28 ?)/12/08.

CRAVE A BEC ROUGE *Pyrrhocorax pyrrhocorax* : mauvaise reproduction à Ouessant (29) en 2008, 1 adulte sur les dunes de Keremma/Tréflez (29) du 1^e au 6/8/08, 2 les 15 et 17/11/08 à Tal a Grip/Plomodiern (29).

CORBEAU FREUX *Corvus frugilegus* : 1 couple isolé se reproduit ce printemps en ville de Tréguier (22).

GRAND CORBEAU *Corvus corax* : de nouveaux indices d'expansion ont été relevés dans l'intérieur des Côtes-d'Armor. 37 couples nichent en Bretagne (+50% en 7 ans).

ETOURNEAU ROSELIN *Sturnus roseus* : 9 individus semblent avoir été observés en Bretagne à partir du 1/9/08.

MOINEAU FRIQUET *Passer montanus* : l'espèce est notée en 2008 dans deux localités des Côtes-d'Armor, La Motte et Loscouët-sur-Meu.

VIREO A ŒIL ROUGE *Vireo olivaceus* : 1 les 14 et 15/10/08 à Ouessant (29).

LINOTTE A BEC JAUNE *Carduelis flavirostris* : 1 le 13/10/08 à Ouessant (29).

SIZERIN FLAMME *Carduelis flammea* : passage remarqué dans le Finistère à l'automne 2008.

SIZERIN BLANCHATRE *Carduelis hornemanni* : 1 individu de la race type *C. h. hornemanni* à Ouessant (29) le 29/11/08.

BECCROISE DES SAPINS *Loxia curvirostra* : un petit afflux est perceptible à partir du 14/6/08.

ROSELIN CRAMOISI *Carpodacus erythrinus* : apparemment un seul à l'automne, le 4/11/08 à Hoëdic (56).

GROSBEC CASSENOYAUX *Coccothraustes coccothraustes* : afflux sensible sans être exceptionnel à l'automne 2008.

PARULINE DES RUISSEAUX *Seiurus noveboracensis* : 1 le 21/10/08 à Lampaul-Plouarzel (29).

BRUANT LAPON *Calcarius lapponicus* : petit hivernage lors de l'hiver 2007/08 dans le Nord-Finistère ; petit passage à l'automne 2008 entre le 28/9 et le 5/11 ; 1 le 28/12/08 à Saint Samson/Landunvez (29).

BRUANT ORTOLAN *Emberiza hortulana* : 1 le 8/9/08 à Quiberon (56), 1 les 8, 9 et 29/9/08 à Ouessant (29).

BRUANT RUSTIQUE *Emberiza rustica* : 1 le 13/10/08 à Ouessant (29), 1 du 26 au 29/10/08 à Hoëdic (56).

BRUANT NAIN *Emberiza pusilla* : 1 les 12 et 18/10/08 à Ouessant (29). Toujours à Ouessant, 1 hivernant est noté à partir du 29/11/08 et un second à partir du 13/12/08.

BRUANT PROYER *Emberiza pusilla* : 2 chanteurs le 26/5/2008 à Béliard/Morieux (22), premier contact en période de reproduction depuis 1989 dans ce secteur où l'espèce s'était installée dans les années 1980.

BIBLIOGRAPHIE.

Bretagne Vivante-S.E.P.N.B., 2009. *Annuaire des réserves 2008*. Bretagne Vivante-S.E.P.N.B. : 430p.

Capoulade M. & Cadiou B. (Coord.), 2009. *Sternes de Bretagne – Observatoire 2008*. LIFE Nature « Conservation de la sterne de Dougall en Bretagne ». Bretagne Vivante : 77p.

Cozic E., 2009. *Bilan 2008 de la nidification du Faucon pèlerin en Bretagne* : 6p.

De Seynes A. & les coordinateurs-espèce, 2009. Les oiseaux nicheurs

rares et menacés en France en 2008. *Ornithos*, 16-3 : 153-184

G.O.B., 2008. Bulletins de liaison n° 68 à 71

GEOCA, 2008 & 2009. La Plume du Fou, notes d'informations n° 52 à 56.

GNLA, 2007 & 2008. Bulletin du GNLA n° 24 à 30.

Mahéo R. & Le Dréan-Quénec'hdu S., 2009. Bernache cravant *Branta bernicla* hivernant en France - Saison 2008/2009. Wetlands International : 1p.

Les listes de discussion ornithologiques Obsbzh et Obs35.

Jacques Maout
16 rue du Croissant
29600 MORLAIX

TENTATIVE D'EVALUATION DE LA POPULATION DE CHOUETTE HULOTTE *Strix aluco* DE LA FORET DU CRANOU, FINISTERE

Didier Clech

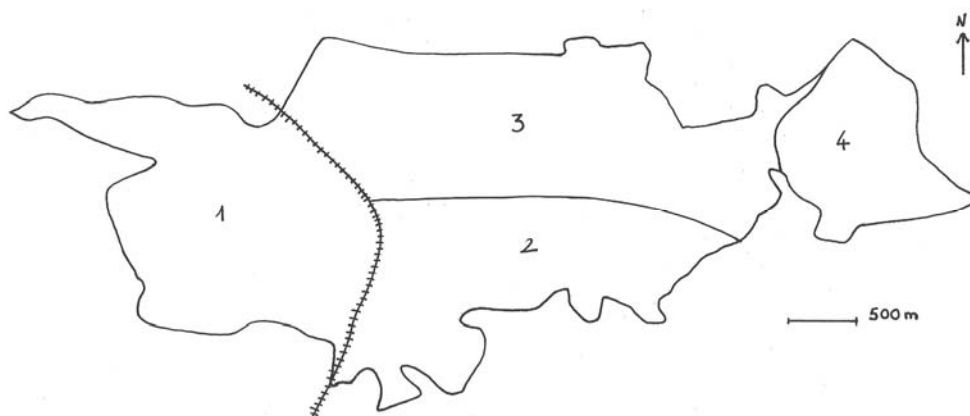
Depuis plus de 15 ans, j'effectue chaque année quelques sorties nocturnes dans la forêt du Cranou. Les enfants et adolescents du club C.P.N Antirouille de Brest m'ont souvent accompagné, ainsi que quelques ornithologues du G.O.B. Ces sorties n'ont, pour la plupart, pas donné lieu à un travail de recensement systématique des oiseaux nocturnes de cette forêt, mais m'ont permis de repérer un certain nombre de sites.

La dynamique, créée par l'enquête atlas du G.O.B, m'a convaincu qu'il était temps de proposer une évaluation de la population de chouettes hulottes de cette forêt. La présente note évoque les résultats de quelques sorties, menées

entre décembre et février, durant trois hivers.

DESCRIPTION DU MILIEU

La forêt du Cranou occupe une surface de 603 hectares principalement sur la commune d'Hanvec, dans le Centre Finistère. C'est une forêt de feuillus (chênes, hêtres...) avec quelques résineux. Cette forêt a fortement souffert lors de la tempête d'octobre 1987. La partie la plus orientale de cette forêt, appelée ici secteur 4, n'a pas été prospectée. La surface réellement prospectée est d'environ 540 ha.



carte : les différents secteurs de prospection de la forêt du Cranou

LES CONDITIONS DE LA PROSPECTION

La prospection a été menée au cours de trois hivers, 2005-2006, 2006-2007, 2007-2008. Lors de ces sorties solitaires, j'ai utilisé la technique de la repasse. Le chant du mâle a été émis sur des points repérés préalablement sur une carte. Si plusieurs passages étaient effectués sur le même circuit, l'écoute a été effectuée sur ces mêmes points et durait environ dix minutes. La prospection commençait vers 21 heures pour s'achever vers 1 heure du matin.

Lors des deux premières années, de petits circuits pédestres ont été réalisés. Lors du dernier hiver, j'ai effectué une grande boucle me permettant de «couvrir» une large surface de la forêt, mais sans doute insuffisante pour bien prospecter la limite nord...

RESULTATS

Hiver 2005-2006

Cet hiver là, je prospecte à pied au sein de la forêt, puis, en complément,

j'effectue quelques points d'écoute à partir des routes carrossables. 6 (7) mâles chanteurs sont ainsi repérés. Lors d'une autre soirée, un 7^{ème} (ou 8^{ème}) mâle est repéré sur le secteur nord-est qui semble moins favorable.

Hiver 2006-2007

Trois sorties sont réalisées. La première couvre le même secteur que celui prospecté lors de la première sortie de l'hiver précédent. 8 mâles chanteurs sont ainsi repérés sur le secteur situé à l'ouest de la voie ferrée (secteur 1). C'est, me semble-t-il, le secteur le plus riche. C'est aussi là que l'on peut voir les boisements les plus anciens. Une seconde sortie, à partir du lieu-dit « le Labou », nord-est de la forêt, ne donne rien, les conditions météorologiques étant alors assez médiocres... Enfin, une sortie sur le secteur situé au sud-est de la forêt (secteur 2) permet de découvrir 4 mâles.

Cette année-là, une évaluation minimum de 12 mâles chanteurs peut être proposée.

Hiver 2007-2008

Une seule sortie aura lieu fin décembre. Les conditions sont parfaites. La boucle réalisée couvre tout l'ouest de la voie ferrée (secteur 1), ainsi que la moitié de la zone située à l'est de cette même voie ferrée (secteur 2, et le sud du 3). Seule, la partie nord du secteur 3 ne donne pas lieu à prospection (mais les chanteurs peuvent néanmoins être entendus...). Ce soir là, 14 mâles sont contactés, dont certains accompagnés d'une femelle (4 cas). Un mâle repéré sur le Breuil, hors forêt, n'est pas comptabilisé ici.

DISCUSSION

La prospection nocturne sur un milieu comme celui de la forêt du Cranou pose des questions méthodologiques que je ne ferai qu'effleurer ici. L'appréciation des distances est sujette à caution, la direction des chants peut être repérée à la boussole, mais ces oiseaux ont des territoires à défendre et peuvent changer rapidement de poste de chant et parcourir des distances certaines. Ces précautions étant prises, chacun mesurera avec prudence la proposition qui suit. En superposant les cartes obtenues durant ces 3 hivers, on s'aperçoit que 4 secteurs ont été repérés comme occupés durant les 3 hivers, 6 autres secteurs durant 2 hivers, et 5 secteurs peuvent être aussi retenus (car la prospection y a été moindre – 1 seul passage sur ces sites). Par précaution, 4-5 données, pouvant être celles de chanteurs préalablement comptabilisés,

ne sont pas retenues. Au total, on peut retenir un chiffre de 15 mâles chanteurs, soit une densité de 2,8 chanteurs par km² ou 1 mâle chanteur pour 36 ha. On retrouve ici un chiffre équivalent à celui obtenu lors de la sortie de décembre 2007. La méthode de calcul utilisée, avec une superposition des résultats de trois années de prospection, peut entraîner une certaine imprécision dans l'évaluation de la population. Elle suppose une population globalement stable, utilisant chaque année les mêmes territoires (donc à condition que ceux-ci ne subissent pas de transformations importantes). Rien ne permet aujourd'hui d'affirmer que ces conditions soient réunies, mais on peut constater, depuis une dizaine d'années, que des mâles chanteurs sont contactés régulièrement sur les mêmes secteurs.

On peut comparer ces chiffres à ceux obtenus dans d'autres études similaires. Ainsi, dans la forêt de Citeaux (près de Dijon), une cinquantaine de couples est comptabilisée pour 3200 ha de forêt (soit 1 cpl pour 64 ha) (Baudvin, 1994). Il s'agit bien de couples, là où je me suis attaché à évaluer les mâles chanteurs. En Angleterre, Southern a étudié 20 couples sur 4 km² de bois de feuillus, alors que 16 couples sont recensés sur 31 km² de forêt mixte près de Berlin (Géroudet, 2000).

Génot, dans les Vosges du Nord, recense 14 chanteurs sur 2850 ha, soit un chanteur pour 200 ha, sur une forêt de résineux et de feuillus au sol pauvre (Baudvin *et al.*, 1995).

PERSPECTIVES

Cette première approche recèle sans aucun doute quelques limites. Il conviendrait à l'avenir de valider ces chiffres par un recensement des couples nicheurs. D'autres méthodes seraient alors nécessaires, notamment celle qui consiste à rechercher les jeunes au moment de la sortie des nids, soit en avril-juin, ce qui permet en complément d'estimer le succès de reproduction. Ceci pourrait constituer un prochain objectif pour les ornithologues finistériens.

BIBLIOGRAPHIE

Baudvin H., 1994. Chouette hulotte in Yeatman-Berthelot D., *Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989*. S.E.O.F., Paris : 402-403

Baudvin H., Genot J.C. & Muller Y., 1995. *Les rapaces nocturnes*. Sang de la Terre, Paris : 300 p.

Géroudet P., 2000. *Les Rapaces d'Europe*. Delachaux & Niestlé, Paris : 446p.



photo : chouette hulotte (Sarthe, mars 2008). F. Jallu

Didier Clech
18 rue Edouard Vaillant
29200 BREST

En Bref...

Quand une sittelle torchepot *sitta europaea* joue les trouble-fête chez les pics noirs *Dryocopus martius*

Le 17 février 2008, en forêt du Cranou (Finistère), vers 17 heures, nous observons pour la première fois de l'année le couple de pic noir dans le secteur de son nid. Il se fait entendre avec force cris et chants. Les oiseaux sont très actifs : allées et venues, coups de bec, martèlements qui se répondent, puis un adulte entre dans la loge sans que nous ne puissions voir s'il s'agit du mâle ou de la femelle. Le 24 février, les mêmes comportements sont observés. La femelle finit par entrer dans la loge. Entre le 9 et le 24 mars, la femelle occupe la loge, le mâle y entre quelquefois. Chants et cris sont entendus.



photo : pic noir mâle adulte (Hokkaido - Japon, mai 2009). T. Quelenec

Le 28 mars, à notre grand étonnement, une sittelle torchepot est en train de maçonner le trou de la loge. Courant avril nos observations nous amènent à penser que le pic noir a quitté les lieux.

Fin avril, l'entrée de la loge se trouve en partie dégagée (il reste de la maçonnerie dans l'arrondi supérieur). Cependant, le 8 mai nous entendons à 7h 30 des cris de pic noir dans le secteur. Le 25 mai, nous observons un jeune mâle dans le nid (un adulte s'envole). Deux jours plus tard nous confirmons la présence de deux jeunes (probablement deux mâles), qui auront quitté le nid le 28 mai.

La question que pose une telle observation est : que s'est-il passé fin mars-début avril ? Pourquoi le couple a-t-il laissé une sittelle murer l'entrée de sa loge ? L'envol des jeunes pics a eu lieu le 28 mai (avec une imprécision de 24 heures), or comme l'élevage des jeunes dure en moyenne 27-28 jours et l'incubation 12-14 jours (del Hoyo *et al.*, 2002), on en déduit une date de ponte approximative vers le 18 avril, ce qui ne laisse pas assez de temps à un couple de sittelles pour pondre et élever une nichée...

del Hoyo J., Elliott A. & Sargatal J. eds., 2002. *Handbook of the birds of the world. Vol. 7. Jacamars to woodpeckers.* Lynx ediciones, Barcelona. 613p.

F. Le Coz, A.M. et P. Delatouche

Une observation rare : un fou de Bassan *Morus bassanus* dans les terres

Nous sommes le 26 septembre 2007, j'observe les oiseaux de chez moi.

Quelle n'est pas ma surprise de voir passer dans mes jumelles, à moyenne altitude, un grand oiseau blanc, au vol presque rectiligne, aux battements d'ailes rares sinon inexistants. Je dois me repasser la scène, d'un rapide « coup de balai » visuel de droite à gauche, pour confirmer ce que, dans un premier temps, je ne parvenais à croire. En effet, j'ai bien reconnu le passage au-dessus de l'étang du Pont (Finistère nord), d'un fou de Bassan, superbe dans son habit d'adulte.



photo : fou de Bassan adulte (baie de Saint-Brieuc - Côtes-d'Armor, septembre 2009). F. Jallu

Mais que venait donc faire ce fou dans ce secteur qui ne constitue pas son milieu de prédilection ? De toute évidence, il ne venait pas y chercher sa pitance. Un plongeon dans cet étang, aussi peu profond que bien envasé, lui aurait laissé un curieux souvenir.

La météorologie, clémente au moment des faits, ne peux pas expliquer un détournement vers l'intérieur des terres, de cet oiseau. L'étang du Pont est situé sur la commune de Kerlouan, aux

confins de la commune de Guissény, à plus de trois kilomètres des côtes « ouvertes » (le fond de l'anse de Tresseny est à moins d'un kilomètre), au nord du Bas-Léon.

Cette observation d'un fou de Bassan à l'intérieur des terres ne constitue pas une première, en Bretagne comme ailleurs, mais ça reste une observation peu courante. Dans l'atlas des oiseaux de France en hiver, Hémerly parle d'oiseaux « rarement déportés à l'intérieur du continent », avec une observation dans le Nord et une autre en Ile-et-Vilaine, durant les quatre hivers d'une prospection qui s'est déroulée de 1977 à 1981 (Yeatman-Berthelot, 1991). En consultant certains sites sur internet, on peut découvrir que cette espèce a déjà été observée dans de nombreux pays d'Europe continentale, parfois à des centaines de kilomètres de toute mer. Ces observations concernent toujours des cas isolés, parfois expliqués par des conditions météorologiques particulièrement déterminantes (fortes tempêtes). Or ici, ce n'est pas le cas...

HEMERY G., 1991. Le Fou de Bassan, in Yeatman Berthelot D. Atlas des oiseaux de France en hiver. S.O.F., Paris : 64-65

P. Léon

Afflux de goélands arctiques : de plus en plus de données !

Après les hivers 2007 et 2008, et les afflux de goélands à ailes blanches

Larus glaucoides, le but de cette brève n'est pas de refaire un comptage détaillé des observations de ce laridé en Bretagne. Cependant 2009 est encore marquée par un afflux qui est tout à fait exceptionnel. En Bretagne, goéland à ailes blanches et goéland bourgmestre *Larus hyperboreus* auront été observés régulièrement et en nombre sur le littoral du nord-Finistère jusqu'au Morbihan. Etonnement le nord de la région (Côtes-d'Armor) ne signale qu'une seule donnée. Comme les années précédentes ce sont encore une série de coups de vent et même deux tempêtes (dont une très violente dans le sud-ouest fin janvier) qui auront été à l'origine de cet afflux. Finalement les cinq départements bretons auront accueilli 33 goélands à ailes blanches, 42 goélands bourgmestres et 3 goélands de Kumlien *Larus glaucoides kumlieni* (P.J. Dubois comm. pers.). Les ports de Lorient (56) et Saint-Guérolé (29) auront même accueilli au moins quatre oiseaux en même temps !



photo : goéland de Kumlien 1^{er} hiver (Lanildut - Finistère, février 2009). T. Quelennec

A l'échelon français, cet afflux dépasse même celui de 1984 avec 89-95 goélands à ailes blanches, 124-129 goélands bourgmestres et même 14 goélands de Kumlien et 1 mouette blanche *Pagophila eburnea* (P.J. Dubois & M. Duquet, 2009). C'est donc le plus gros afflux jamais observé dans notre pays.

Dubois P.J. & Duquet M., 2009. *Joris, Klaus* et la mouette blanche. Les tempêtes de janvier 2009 en France. *Ornithos* 16-2 : 81-89

T. Quelennec

Geai des chênes *Garrulus glandarius* : un imitateur trompé par un autre

Comme nous le savons, un grand nombre d'oiseaux est doué de capacités d'imitation parfois surprenantes. L'expérience que j'ai vécue avec un groupe de geais des chênes m'a démontré leur capacité à reproduire des sons mais aussi à les analyser...

Le 1^{er} juin 2009, lors d'une promenade, une heure et demi avant le crépuscule, je contacte une femelle de chouette hulotte *Strix aluco*. Etant assez bon imitateur, je lui réponds avec un chant de mâle. La réponse ne se fait pas attendre, mais à mon étonnement ce sont trois femelles qui répondent, étrange ! Je continue mon chemin et imite alors le chant de la femelle de chouette hulotte. Des réponses de femelle et de mâle se font entendre,

suivi de l'arrivée de quatre geais des chênes très excités ! Je recommence à imiter les cris de mâle et de femelle de la chouette et découvre, en fait, qu'il n'y avait aucune chouette hulotte dans cette histoire, tous les cris provenaient des geais.



photo : geai des chênes (Fouesnant - Finistère, avril 2008). J. Le Baill

Cette anecdote montre au moins que l'imitation n'est pas un phénomène purement passif de reproduction de sons entendus et mémorisés mais qu'elle peut être un phénomène actif à l'origine de réponses variées (cris de mâle en réponse à un cri de femelle, par exemple) et de comportements réactionnels. Ici les geais, à l'initiative des cris, se sont déplacés vers les cris de réponse, et comme on pourrait s'en douter, avec une certaine agressivité envers un prédateur potentiel.

K. Sourdrille

